

ECONOMIE CIRCULAIRE

ACCÉLÉRER LA TRANSITION VERS UN MAROC PLUS DURABLE SPÉCIAL MATINÉES DURABLES

REGARD D'EXPERT

Mounir El Bari - GPC Papier & Carton

ACTUALITÉS VERTES

Préservation de l'eau la SRM Casablanca-Settat mobilise les citoyens

Marché carbone : le Maroc lance un cluster pour structurer l'économie climatique

ZOOM

Climat : Économie circulaire et cadre juridique : pourquoi les textes ne suffisent pas ?

Économie circulaire : un modèle qui profite à l'environnement... et à la rentabilité

ENTREPRISE DURABLE

Geocycle, seule entreprise de déchets au Maroc avec un laboratoire accrédité



Al Karama

société des eaux minérales

UNE **HARMONIE** D'**EAUX**
POUR TOUS VOS **INSTANTS**



LIVRAISON À DOMICILE
 **0675 210 210**



Nabil Taoufik
Directeur de Publication

ÉCONOMIE CIRCULAIRE : L'HEURE DE VÉRITÉ

Le Maroc multiplie depuis des années les plans et stratégies pour le développement durable, mais la transition vers une économie circulaire reste encore balbutiante. Produire, consommer, jeter demeure la norme, alors même que les coûts écologiques et financiers de ce modèle explosent. C'est ce constat qu'a mis en lumière la première édition des **Matinées Durables**, organisée le 3 juin par ConsoNews et Green Times, où experts et acteurs publics ont rappelé l'urgence de passer des discours aux actes.

L'économie circulaire ne se résume pas au recyclage. Elle propose une refonte complète des modes de production et de consommation : prolonger la durée de vie des produits, favoriser la réutilisation, réduire le gaspillage et concevoir des modèles durables. Pourtant, moins de 10 % des déchets sont aujourd'hui valorisés au Maroc, et les dispositifs de tri restent limités. Les obstacles sont connus : manque de coordination, absence d'incitations économiques et faiblesse du cadre réglementaire.

Pourtant, les opportunités existent. Le pays dispose d'un tissu industriel adaptable, d'entreprises innovantes et d'une jeunesse sensibilisée à la cause écologique. En soutenant la création de filières de valorisation et en intégrant la circularité dans les politiques industrielles, le Maroc pourrait réduire sa dépendance aux matières premières, créer des emplois verts et devenir un modèle régional.

La feuille de route nationale annoncée pour 2025 devra donc marquer une rupture. Si elle s'accompagne d'engagements mesurables, d'incitations fiscales et d'une gouvernance claire, elle pourrait transformer l'ambition en action. Car le temps des plans sans suite est révolu : pour que la durabilité ait un sens, il faut, enfin, boucler la boucle.



GreenTimes est édité par le groupe
CONSONEWS

Résidence Kenza - Rue Arkachon,
2ème étage, N3° La Gironde,
Casablanca - Maroc

Tél. : 10 88 54 22 05

Fax : 30 01 24 22 05

E-mail : nabil.taoufik@gmail.com

Site Web : www.greentimes.ma

Directeur de la publication :

Nabil Taoufik

Dossier de presse : 2016/46 ص





•14

ACTUALITES VERTES

- 06 • Arts visuels : la Fondation Altijariwafa bank récompense les lauréats d'«ImagineTaVille »
- 08 • CGEM: Remise des trophées "Label RSE" aux 26 entreprises bénéficiaires
- 10 • Relance du cheptel : le Crédit Agricole mobilisé aux côtés de 50.000 éleveurs
- 13 • Gazoduc Afrique Atlantique : le Maroc lance les travaux du tronçon Nador-Dakhla pour 6 milliards de dollars
- 17 • Maroc : l'eau, un bien de plus en plus rare à l'horizon 2050

ZOOM

- 25 • L'économie circulaire au Maroc en chiffres
- 28 • Économie circulaire et cadre juridique : pourquoi les textes ne suffisent pas ?

REGARDS D'EXPERTS

- 2 • «Il faut arrêter les projets pilotes et passer à la vraie collecte à la source» - Mounir El Bari - GPC Papier & Carton

ENTREPRISE DURABLE

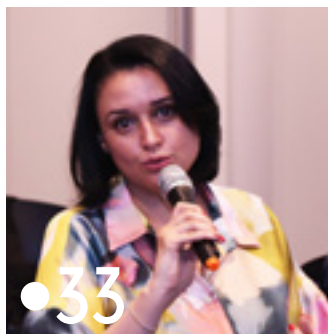
- 32 • Geocycle, seule entreprise de déchets au Maroc avec un laboratoire accrédité



•22



•24



•33

CONSTRUISONS ENSEMBLE UN AVENIR DURABLE

LafargeHolcim Maroc s'engage résolument dans une démarche de développement durable, plaçant la préservation de l'environnement et le bien-être social au cœur de ses priorités. Avec un programme de développement durable ambitieux et une gamme de produits verts novateurs, l'entreprise contribue activement à construire un avenir plus vert et responsable.

Notre feuille de route de développement durable repose sur une approche participative et quatre piliers stratégiques : la décarbonation, la transformation des opérations en processus verts, l'optimisation des ressources pour une construction efficace, et la promotion de l'économie circulaire. Cette approche nous permet de répondre

Aujourd'hui, LafargeHolcim Maroc adopte un positionnement intégré sur l'ensemble du cycle de vie des projets de construction. Nous proposons des produits innovants et des solutions qui couvrent toutes les étapes, de la conception à la démolition. Cela inclut des matériaux à faible émission carbone, des solutions d'isolation durable, des technologies de dépollution et de gestion de l'eau, ainsi que la gestion des déchets de construction via notre filiale Geocycle Maroc.

En somme, LafargeHolcim Maroc s'inscrit pleinement dans une démarche de développement durable, avec un programme RSE engagé et des produits verts novateurs. Fidèle à ses valeurs, l'entreprise contribue à bâtir un avenir durable et responsable pour le Maroc et au-delà.

La dimension humaine est au cœur des préoccupations de LafargeHolcim Maroc. En investissant dans le développement des communautés locales à travers des initiatives sociales, LafargeHolcim Maroc soutient l'employabilité et l'autonomisation économique des communautés et favorise l'accès à l'éducation et à la santé

Des solutions Eco friendly et des produits innovants pour un bâtiment responsable

Conscient de l'empreinte écologique du secteur de la construction, LafargeHolcim Maroc propose une gamme de produits verts qui allient performance et respect de l'environnement.

Certains produits phares de LafargeHolcim Maroc portent le label ECO, garantissant leur faible impact environnemental tout en maintenant d'excellentes performances techniques.

L'entreprise investit continuellement dans la recherche et le développement de nouvelles solutions écologiques pour la construction. Les bétons bas-carbone ECOPact, les ciments bas-carbone ECOPlanet, la brique crue à faible émission carbone Durabrick ou encore ECOCycle, béton à base de granulats recyclés, témoignent de l'engagement de LafargeHolcim Maroc en faveur de l'innovation durable.



ECOPlanet
Construisons Bas Carbone

ECOCycle

ECOPact
Les Bétons Responsables

GEOCYCLE

لبلاستي

Ultra
THERMIQUE

برفيكتو
Perfecto

Hydromedia

AIRIUM

97
ans

d'engagement
durable
et responsable

LH
LafargeHolcim
Maroc



ARTS VISUELS : LA FONDATION ATTIJARIWABA BANK RÉCOMPENSE LES LAURÉATS D'«IMAGINETAVILLE»

La Fondation Attijariwafa bank a dévoilé les résultats de la deuxième édition de son concours national d'arts visuels « ImagineTaVille », placé cette année sous le signe de l'urgence climatique et des enjeux environnementaux. L'édition 2025 a rencontré un franc succès avec 327 candidatures venues des quatre coins du Maroc.

Une scène artistique jeune et engagée

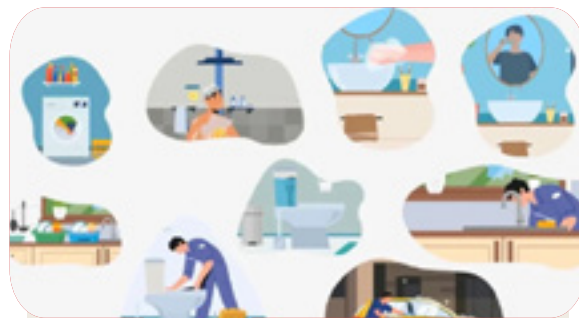
Le jury, composé de personnalités issues du monde de l'art et de la RSE – dont la galeriste Abba Ababou, l'artiste Zine El Abidine El Amine, le responsable RSE Mehdi Guedira et le critique d'art Mohamed Rachdi – a retenu quatre lauréats pour la qualité, l'originalité et la pertinence de leur démarche artistique. Peintres, photographes, vidéastes ou créateurs d'installations ont su exprimer avec force leur vision d'une ville en transition.

Douze autres œuvres ont été désignées comme « coups de cœur » du jury et seront intégrées à une exposition prévue prochainement, permettant à ces jeunes artistes de gagner en visibilité.

Un tremplin pour les talents émergents

Au-delà de la reconnaissance, les gagnants bénéficieront d'un accompagnement professionnel et d'un accès à des opportunités d'exposition, leur ouvrant les portes de la scène artistique nationale. La Fondation Attijariwafa bank poursuit ainsi son engagement en faveur de la culture et de l'éducation, tout en valorisant la création engagée sur des problématiques contemporaines.

À travers ce concours, la Fondation confirme sa volonté de soutenir les jeunes talents marocains et d'encourager les pratiques artistiques comme vecteurs de réflexion sur les défis de demain.



PRÉSERVATION DE L'EAU LA SRM CASABLANCA- SETTAT MOBILISE LES CITOYENS

Face à la sécheresse persistante et à la pression croissante sur les ressources hydriques, la Société Régionale Multiservices (SRM) Casablanca-Settat lance une vaste campagne de sensibilisation pour encourager une gestion responsable de l'eau.

Lancée en ce début d'été, l'initiative vise à inciter les citoyens à adopter des éco gestes simples pour réduire leur consommation au quotidien. À travers des vidéos pédagogiques diffusées sur les réseaux sociaux et différents canaux de communication, la SRM entend toucher un large public, tout en rappelant l'urgence d'un changement de comportement.

Des actions de proximité sont également programmées sur le terrain : animations ludiques pour les jeunes, activités éducatives en partenariat avec des associations locales, et opérations de sensibilisation dans les préfectures et provinces de la région.

Cette campagne s'inscrit dans un engagement plus large de la SRM, qui mène des actions concrètes pour améliorer la gestion de l'eau, notamment par la détection des fuites, l'entretien du réseau, et la mise en œuvre de projets structurants. Parmi eux, la sécurisation de l'alimentation en eau de l'ouest de Casablanca, ou encore la construction de 28 stations de dessalement et de déminéralisation, réparties sur plusieurs provinces.

Grâce à cette mobilisation, la SRM réaffirme son rôle de pilier du service public en matière d'eau, au service de plus de 7 millions d'habitants de la région Casablanca-Settat.



LA FONDATION OCP RÉAFFIRME SON ENGAGEMENT EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

La Fondation OCP réaffirme son engagement en faveur de l'économie sociale et solidaire au Maroc et dans neuf autres pays africains, dans le cadre la Journée internationale des coopératives (5 juillet) et de l'Année internationale des coopératives 2025.

À cette occasion, la Fondation souligne l'engagement des communautés coopératives de femmes et d'hommes, et œuvre activement à consolider ces dynamiques, avec la conviction de faire de la coopération un levier d'autonomisation, de résilience et de développement durable.

Une vision fondée sur l'écoute et l'an-crage territorial

Face aux enjeux d'inclusion économique, de valorisation des ressources locales et d'égalité des chances, la Fondation OCP a inscrit l'économie sociale et solidaire au cœur de son action. Depuis plus de 10 ans, ce sont des projets pilotes, des diagnostics participatifs et des échanges directs avec les communautés rurales qui ont nourri une approche ancrée dans le réel.

Ce modèle d'accompagnement, en constante évolution, s'est enrichi chaque année. Design thinking, marketing digital, formation à la gouvernance, mentorat, outils de pilotage... La Fondation fait le pari d'un accompagnement personnalisé, progressif et co-construit, au plus près des territoires.

Coopératives de demain : un écosystème d'appui qui grandit avec elles

Pour accompagner la croissance et la transformation des coopératives, un écosystème d'appui structuré se déploie progressivement.

Il s'agit notamment de BootCoop, un programme intensif qui vise à impulser l'entrepreneuriat coopératif en accompagnant la structuration des coopératives. Ce parcours combine formation, mentorat et accès à l'expertise afin de renforcer leurs capacités et soutenir leur développement.

S'y ajoute CoopStore, né d'une volonté commune entre coopératives fondatrices et partenaires publics tels que l'Office du développement de la coopération (ODCO) et le Secrétariat d'État chargé de l'Artisanat et de l'Économie sociale et solidaire, constituant un réseau collaboratif qui facilite l'accès au marché, valorise les produits du terroir et assure une juste rémunération des coopérateurs. Initié par 10 coopératives fondatrices, il compte aujourd'hui 60 membres engagés dans cette dynamique.



DAKHLA : LA FONDATION AKDITAL LANCE UNE VASTE CAMPAGNE MÉDICALE DE PROXIMITÉ

La Fondation Akdital déploie une série de caravanes médicales dans les douze régions du Maroc, avec un coup d'envoi donné dans la région de Dakhla-Oued Ed-Dahab. L'objectif : améliorer l'accès aux soins spécialisés pour les populations vulnérables, à travers des campagnes ciblées de dépistage et de sensibilisation, notamment contre les maladies non transmissibles.

La première étape, organisée du 30 mai au 1er juin au centre de santé Al Wahda, a mobilisé 56 professionnels de santé autour de spécialités telles que l'ophtalmologie, la cardiologie et la cancérologie. À l'issue de cette opération, 653 consultations, 332 actes de laboratoire et 580 examens spécialisés ont été réalisés.

Le programme se poursuit en juillet avec des interventions dans plusieurs quartiers de la ville, dont Essalam, Al Massira, Ghofran, Al Amal et Al Mountazah, avant de s'étendre à Bir Gandouz et aux zones industrielles de la région.

Dotée de deux unités médicales mobiles spécialisées, la caravane permet la réalisation d'examens poussés comme les mammographies, échographies cardiaques, ECG ou encore analyses biologiques. Ces dispositifs contribuent au dépistage précoce des maladies chroniques et à la prévention de la cécité.

La Fondation Akdital se félicite de la mobilisation de ses équipes et de ses partenaires institutionnels, dont le Ministère de la Santé, les autorités locales et de nombreux professionnels de santé, saluant un élan collectif en faveur des populations des provinces du Sud.



La Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) a remis, mardi à Casablanca, les trophées du Label Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) aux 26 entreprises bénéficiaires opérant dans différents domaines d'activités, et ce en reconnaissance de leurs engagements environnementaux et sociétaux.

Cette distinction, qui souligne l'engagement croissant du secteur privé marocain dans une démarche responsable, inclusive et durable intégrée à sa stratégie et à ses opérations quotidiennes, a été décernée, selon l'ordre d'attribution du label, à GPC papier et carton, Ansamble Maroc, Royal Air Maroc, EPEGA, CIMR, Wafa Assurance, l'École Supérieure des Industries du Textile et Habillement (ESITH) et Al Omrane Rabat-Salé-Kenitra.

Ensuite, le label a été octroyé à quatre filiales de Alsa, à savoir celles de Khouribga, Agadir, Casablanca et Tanger, Fromageries Bel Maroc, SOREC, SOMAS, AMENDIS, Label vie, DXC Technology, Boissons du Maroc, REDAL, Vivo Energy Maroc, Wafa Salaf, Maroclear ainsi qu'aux entreprises Majorel (Call insurance, Morocco et Outsourcing).

S'exprimant à cette occasion, le président de la CGEM, Chakib Alj, a souligné que la Confédération avait fait, il y a près de vingt ans, le pari "audacieux" de promouvoir une vision renouvelée de l'entreprise, à une époque où la responsabilité sociétale était encore perçue comme un simple atout accessoire.

Aujourd'hui, "nous avons non seulement atteint notre objectif, mais nous l'avons même dépassé", a-t-il affirmé, relevant que la RSE figure désormais à l'agenda de l'ensemble des dirigeants d'entreprises.

En outre, M. Alj a rappelé que le Label RSE de la CGEM avait été lancé en 2007, bien avant la publication de la norme ISO 26000, à travers une charte alignée sur les meilleures pratiques internationales.

CGEM: Remise des trophées "Label RSE" aux 26 entreprises bénéficiaires

La deuxième édition du Baromètre de la Gouvernance Responsable, menée par la CGEM, le Club des Femmes Administrateurs (CFA Maroc), l'Institut Marocain des Administrateurs (IMA) et Ethics & Boards, a révélé des avancées notables, tout en soulignant des défis persistants. Basé sur l'analyse de 90 entreprises marocaines faisant appel public à l'épargne, ce rapport met en lumière les progrès réalisés en 2023.

Et de faire savoir que depuis son lancement, ce label a été attribué à près de 150 entreprises, avec chaque année de nouvelles demandes d'attribution ou de renouvellement, ce qui témoigne d'une dynamique soutenue.

Dans cette optique, il a insisté sur l'importance de poursuivre les efforts de mobilisation afin d'inciter davantage d'entreprises à suivre cette démarche.

Par ailleurs, M. Alj a annoncé la reconnaissance à l'international du Label RSE de la CGEM et l'adhésion de la CGEM au réseau européen "Responsibility Europe", aux côtés de labels de référence en France, au Canada, en Belgique et au Luxembourg.

Cette reconnaissance à l'échelle internationale consacre la crédibilité du référentiel marocain, tout en ouvrant de nouvelles perspectives de coopération et d'opportunités d'affaires à l'international pour les entreprises labellisées, a-t-il noté.

Le "label RSE" est octroyé à la suite d'une évaluation des pratiques des entreprises sur les neuf domaines d'actions constituant la charte de responsabilité sociétale de la CGEM, à savoir les droits de l'homme, les relations et conditions de travail, l'environnement, la prévention de la corruption, la saine concurrence, la gouvernance de l'entreprise, les intérêts des clients et des consommateurs, les questions relatives aux fournisseurs et sous-traitants et l'engagement envers la communauté, en conformité avec les objectifs universels RSE.

Orange Maroc, partenaire de REACT 2025 pour une industrie marocaine décarbonée

Orange Maroc annonce son partenariat avec la deuxième édition de REACT, un forum initié par H2O Hub dédié à l'innovation au service de la décarbonation de l'industrie marocaine.

En effet, cet engagement illustre la priorité stratégique qu'accorde Orange Maroc à la lutte contre le changement climatique, à l'intersection des politiques publiques, des technologies émergentes et de la responsabilité sociétale des entreprises, indique l'opérateur dans un communiqué.

Au sein du groupe Orange, la transition environnementale est intégrée à la stratégie globale avec l'objectif clair d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2040 sur l'ensemble des opérations, fait savoir la même source.

Pour y parvenir, Orange Maroc déploie des actions concrètes et mesurables sur le terrain, notamment l'équipement massif de ses sites télécoms en solutions hybrides à énergie solaire, réduisant ainsi la dépendance aux énergies fossiles.

Parallèlement, des programmes structurés de recyclage, de réduction des déchets électroniques et de reconditionnement des équipements réseau sont mis en œuvre pour limiter l'empreinte environnementale tout au long du cycle de vie de ses infrastructures.

Pour franchir une nouvelle étape, Orange Maroc mise également sur l'innovation technologique comme levier de transformation environne-

mentale, convaincu que la donnée et l'intelligence artificielle (IA) jouent un rôle clé dans la construction d'un modèle industriel bas carbone.

Un exemple concret de cette stratégie est le développement d'un système d'IA prédictive, capable d'analyser en temps réel le trafic sur leur réseau. Ce système ajuste dynamiquement la consommation énergétique des antennes en fonction de la demande, notamment durant les périodes de faible trafic.

Ce dispositif permet une réduction significative de l'intensité énergétique tout en maintenant une qualité de service optimale.

Ainsi, chez Orange Maroc, la data devient un capteur intelligent, et l'IA, un chef d'orchestre de l'efficacité énergétique.

En tant qu'opérateur responsable, Orange Maroc s'engage à promouvoir des pratiques technologiques durables, inclusives et mesurables.

Et de conclure que la transition énergétique ne doit pas être perçue comme une contrainte, mais comme une opportunité stratégique de compétitivité, d'innovation et de souveraineté industrielle, pour les entreprises comme pour les institutions.

**LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE
NE DOIT PAS
ÊTRE PERÇUE
COMME UNE
CONTRAINTÉ**

**Orange Maroc
mise également
sur l'innovation
technologique
comme levier de
transformation
environnementale.**



Relance du cheptel : le Crédit Agricole mobilisé aux côtés de 50.000 éleveurs



**RENFORCER
LA RÉSILIENCE
D'UN SECTEUR
DUREMENT
TOUCHÉ
PAR LES
SÉCHERESSES.**

Le Crédit Agricole du Maroc (CAM) s'engage pleinement dans la relance du secteur de l'élevage. À travers un plan d'envergure, la banque va accompagner près de 50.000 éleveurs dans le cadre du programme national de reconstitution du cheptel, financé par l'État à hauteur de 700 millions de dirhams.

Validé par le Conseil de surveillance présidé ce 25 juin à Rabat par le Chef du gouvernement Aziz Akhannouch, ce dispositif prévoit des facilitations de crédit ainsi que des réaménagements de dettes, en vue de renforcer la résilience d'un secteur durement touché par les sécheresses successives.

Une mission de service public au cœur du modèle CAM

Le programme s'inscrit dans les Hautes Orientations Royales en faveur du monde rural. Lors de la réunion du Conseil, le Chef du gouvernement a salué l'action continue du CAM, qu'il a qualifié d'acteur central dans l'exécution des politiques agricoles et de développement rural.

Cette action s'accompagne d'une bonne santé financière : en 2024, le Produit Net Bancaire de la banque a atteint 4,5 milliards de dirhams, avec une hausse de 28 % du PNB consolidé et de 32 % du PNB social. Des résultats qui confirment la solidité de l'institution et sa capacité à conjuguer rentabilité et impact social.

Un partenariat État-banque pour une relance durable

Le programme de soutien aux éleveurs est déployé en coordination étroite avec les ministères concernés, comme l'a précisé Ahmed El Bouari, ministre de l'Agriculture. Il permettra à la banque, dans le cadre d'un protocole d'accord tripartite avec l'État et l'Agence nationale de gestion stratégique des participations de l'État, de continuer à jouer un rôle structurant dans la mise en œuvre des politiques publiques.

En combinant soutien financier ciblé, rééchelonnement des dettes et crédits facilités, ce plan vise à stabiliser les exploitations rurales, relancer la production animale et soutenir un tissu agricole encore fragile.

Laâyoune: La Fondation Banque Populaire remet 12 bibliothèques scolaires au profit d'une école primaire

La Fondation Banque Populaire (FBP) a procédé, mardi, à l'équipement de l'école primaire "Tariq Ibn Ziyad" à Laâyoune avec 12 bibliothèques scolaires enrichies d'ouvrages et de livres adaptés aux différents niveaux scolaires.

A cette occasion, une cérémonie a été organisée au sein de l'établissement, reflétant ainsi l'engagement fort de la Fondation Banque Populaire pour la lecture, l'éducation et le développement personnel des élèves.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la dynamique d'innovation pédagogique impulsée par la Feuille de route 2022-2026 et le programme "Écoles Pionnières", visant à placer la lecture au cœur de la vie scolaire.

À travers la dotation de chaque classe en bibliothèque de proximité et la mise en place d'un programme d'accompagnement personnalisé, cette initiative pédagogique ambitionne de créer un environnement stimulant pour promouvoir la lecture chez les élèves.

Dans une déclaration à la MAP, la Secrétaire Générale de la Fondation Banque Populaire, Houda Laaraj, a souligné l'importance de cette initiative visant à doter 12 classes de l'école "Tariq Ibn Ziyad" des livres en langues arabes et françaises, selon le niveau scolaire des élèves, en vue de promouvoir l'acte de lecture chez eux.

Mme Laaraj a également rappelé l'engagement de la Fondation en faveur de l'éducation depuis 40 ans, rappelant quelques initiatives

portant sur la remise des ordinateurs portables au profit des élèves du secondaire collégial et qualifiant, l'équipement des maisons d'étudiants en chauffe-eaux solaires et la réhabilitation des écoles dans le monde rural.

Pour sa part, le Chef de Division des affaires pédagogiques à l'Académie régionale d'éducation et de formation (AREF) de Laâyoune-Sakia El Hamra, Mohamed Hssini, a noté que cette initiative qui s'inscrit dans le sillage d'une convention de partenariat conclue entre l'AREF et la Fondation Banque Populaire, vient enrichir la bibliothèque de cet établissement scolaire par des livres dans les deux langues qui vont encourager l'acte de lecture chez les générations montantes.

A noter que l'éducation constitue l'un des axes prioritaires d'intervention de la Fondation Banque Populaire. Elle y consacre des actions concrètes, durables et ciblées, afin de favoriser l'épanouissement scolaire et personnel des jeunes générations et de contribuer à la construction d'un avenir meilleur.

Ont notamment pris part à cette cérémonie le président du Directoire de la Banque Populaire de Laâyoune, Abdenaceur Bougtib, le directeur provincial par intérim de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports, Ali Boulssane, la présidente de l'Association des parents et tuteurs d'élèves, Khadija Assal, et le directeur de l'école "Tariq Ibn Ziyad", Bouchaïb Souaïc, ainsi que des membres du corps enseignant.





EOLIEN : LE MAROC ET TROIS GÉANTS ÉMIRATIS EN DISCUSSION POUR UN MÉGA-INVESTISSEMENT DE 10 MILLIARDS \$

Le Maroc poursuit l'accélération de sa transition énergétique en entamant des négociations avancées avec trois leaders des Émirats arabes unis — Masdar, AMEA Power et TAQA — pour développer d'importants projets éoliens dans le désert du Sahara. Ce partenariat stratégique, estimé à 10 milliards de dollars, pourrait ajouter jusqu'à 5.000 MW de capacité renouvelable au réseau national.

Le Sahara marocain, nouvel épicerie des ambitions vertes

Le potentiel éolien du Royaume est bien connu, mais le Sahara devient aujourd'hui la nouvelle frontière du développement, avec ses conditions naturelles exceptionnelles : des vents réguliers dépassant en moyenne 8,4 m/s, une topographie favorable et une faible densité de population. Ces éléments en font une zone idéale pour l'implantation de parcs éoliens de grande envergure, avec peu de conflits d'usage du sol.

Objectif 2030 : 52 % d'électricité renouvelable

L'accord en discussion s'inscrit dans la stratégie énergétique nationale visant à atteindre 52 % de production électrique à partir de sources renouvelables d'ici 2030. Après le solaire à travers des projets comme Noor Ouarzazate, le Maroc diversifie son mix avec l'éolien terrestre et offshore, en misant sur des partenariats internationaux pour accélérer les déploiements.

Des retombées industrielles et sociales attendues

Outre les bénéfices énergétiques, l'initiative promet un effet d'entraînement sur l'économie locale : création d'emplois directs et indirects, mobilisation de fournisseurs marocains pour la fabrication de composants (pales, mâts, transformateurs), ainsi que le développement de services connexes (maintenance, ingénierie, logistique).

Une façade atlantique stratégique

Avec des vitesses de vent comprises entre 7,5 et 11 m/s de Tanger à Dakhla, la façade atlantique marocaine figure parmi les plus propices au monde pour l'éolien, selon les standards internationaux. Ce potentiel est aujourd'hui en passe d'être exploité à une échelle industrielle, renforçant le rôle du Maroc comme hub énergétique renouvelable au service de l'Afrique et de l'Europe.



L'ACCÈS À DES ENR ABONDANTES, UN FACTEUR TRANSFORMATIONNEL POUR L'AVENIR INDUSTRIEL DU MAROC (M. MEZZOUR)

L'accès à des énergies renouvelables (EnR) abondantes constitue un facteur transformationnel pour l'avenir industriel du Maroc, a souligné, jeudi à Casablanca, le ministre de l'Industrie et du Commerce, Ryad Mezzour.

Intervenant lors d'une conférence organisée par l'Université Internationale Averroès de Casablanca sous le thème « Métiers d'avenir et opportunités d'investissement face aux nouvelles stratégies industrielles et commerciales », M. Mezzour a affirmé que le Maroc dispose d'une opportunité unique d'accéder à une énergie verte abondante à bas prix qui est capable de répondre largement aux besoins nationaux.

À cet égard, le ministre a mis en avant les atouts du Royaume en matière d'attractivité industrielle, citant en premier lieu la stabilité politique, financière et fiscale. Il s'est également félicité de la qualité des ressources humaines marocaines, notant que les professionnels formés au Maroc excellent dans l'industrie à tous les niveaux.

Évoquant les défis du marché du travail, M. Mezzour a relevé une évolution des aspirations des jeunes, mieux formés et en quête d'emplois plus valorisants, ainsi qu'une perte d'attractivité des secteurs traditionnels, autrefois grands pourvoyeurs d'emplois.

Le ministre a aussi jeté la lumière sur l'impact de l'intelligence artificielle sur l'avenir des métiers, questionnant la place de l'humain face aux évolutions technologiques rapides.

Néanmoins, il s'est dit optimiste quant à la capacité du Maroc à s'adapter à ces transformations, particulièrement grâce à l'abondance énergétique qui permettra de répondre aux enjeux hydriques et de développer l'économie sans recours aux devises étrangères.

MARCHÉ CARBONE : LE MAROC LANCE UN CLUSTER POUR STRUCTURER L'ÉCONOMIE CLIMATIQUE

Le Maroc franchit une nouvelle étape majeure dans le renforcement de sa position sur le marché volontaire du carbone avec la création officielle d'un cluster dédié, baptisé « Green Assets Cluster ». L'annonce a été faite le 8 juillet 2025 à Casablanca, lors de la deuxième édition de la conférence « Scaling of Carbon Markets in Africa », organisée conjointement par Casablanca Finance City Authority (CFCA) et la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG), en partenariat avec la coopération allemande GIZ.

Ce cluster se veut le noyau d'un écosystème national, voire continental, structurant autour des crédits carbone, avec pour objectif de valoriser les immenses ressources naturelles africaines tout en répondant aux engagements climatiques internationaux. Plus qu'un simple mécanisme de compensation, ce marché du carbone, selon Khalid Safir, Directeur général du Groupe CDG, doit devenir un véritable levier stratégique de financement climatique, capable de soutenir la transition énergétique, l'agriculture durable et la reforestation. Dans un contexte où les budgets publics demeurent insuffisants face aux défis environnementaux, ce mécanisme offre une

source de financement additionnelle, orientée vers des projets verts à fort impact.

Ce positionnement a été renforcé lors de la récente conférence de Séville sur le financement du développement, où le marché carbone a été identifié comme un outil clé pour canaliser les ressources vers une économie bas carbone.

Du côté de Casablanca Finance City Authority, Saïd Ibrahim, son président directeur général, a souligné que cette initiative s'inscrit dans la feuille de route stratégique à horizon 2030, qui vise à faire de Casablanca un hub continental de la finance durable. Il a rappelé la signature d'un mémorandum d'entente avec le Groupe CDG en septembre 2024, et a présenté cette conférence comme une étape cruciale rassemblant acteurs publics et privés pour partager savoir-faire, identifier leviers et stimuler à la fois l'offre et la demande sur ce marché.



GAZODUC AFRIQUE ATLANTIQUE : LE MAROC LANCE LES TRAVAUX DU TRONÇON NADOR-DAKHLA POUR 6 MILLIARDS DE DOLLARS

C'est une nouvelle étape décisive pour la souveraineté énergétique du Maroc et l'intégration régionale africaine : le Royaume amorce la construction effective du gazoduc Afrique Atlantique en lançant un premier tronçon reliant le port de Nador à la ville de Dakhla. Cette section, qui s'étendra sur une grande partie du littoral marocain, ouvre officiellement la voie à l'un des projets énergétiques les plus ambitieux du continent.

L'annonce a été faite par Leïla Benali, ministre de la Transition énergétique et du Développement durable, dans un entretien au média saoudien Asharq. Elle y précise que le lancement officiel de cette première phase interviendra avant la fin du mois de juillet. Le chantier mobilisera un investissement de 6 milliards de dollars, soit environ 59 milliards de dirhams, sur un budget global estimé à plus de 25 milliards de dollars.

Un projet à dimension continentale

Porté en partenariat entre l'Office national des hydrocarbures et

des mines (ONHYM) et la Nigerian National Petroleum Company (NNPC),

le gazoduc Afrique Atlantique ambitionne de relier le Nigéria au Maroc en traversant une quinzaine de pays ouest-africains. Avec une longueur de plus de 5 000 kilomètres, l'infrastructure devrait transporter jusqu'à 30 milliards de pieds cubes de gaz par jour, desservant à la fois les marchés africains et européens, grâce à sa connexion au réseau gazier maghrébin et à ses débouchés vers l'Espagne.

Cette première phase, qui établira une jonction Nord-Sud entre Nador et Dakhla, constitue le socle opérationnel de ce corridor énergétique. À terme, il s'étendra vers la Mauritanie, le Sénégal, et enfin le Nigéria, en longeant toute la façade atlantique de l'Afrique de l'Ouest.





EAU POTABLE DÉSSALÉE : OCP MET EN SERVICE LE PIPELINE JORF LASFAR-KHOURIBGA

Le 14 juillet 2025 marque une étape clé dans la stratégie hydrique du Maroc. Le groupe OCP, à travers sa filiale OCP Green Water, a officiellement lancé la mise en service de son pipeline reliant l'unité de dessalement de Jorf Lasfar au site minier de Khouribga. Une prouesse technique et industrielle au service de la souveraineté hydrique du Royaume.

Long de 200 kilomètres, ce pipeline, baptisé I2K, permet d'acheminer de l'eau dessalée depuis la côte atlantique jusqu'au cœur du bassin phosphatier. Il s'agit de la première infrastructure de ce type au Maroc, et l'une des plus ambitieuses d'Afrique, capable de transférer jusqu'à 80 millions de mètres cubes d'eau par an.

Autonomie hydrique atteinte avec deux ans d'avance

Avec ce projet, OCP confirme son objectif d'autonomie en ressources hydriques non conventionnelles, et ce, deux ans avant l'échéance prévue. À noter que le site de Benquerir est désormais alimenté exclusivement en eaux usées traitées, acheminées depuis la station de Marrakech, opérationnelle depuis mi-juin.

L'ambition ne se limite pas aux usages industriels. À terme, le pipeline pourra également alimenter la ville de Khouribga en eau potable, renforçant ainsi l'impact social de l'initiative. Une approche double — économique et solidaire — qui incarne la convergence entre les objectifs industriels d'OCP et ses engagements territoriaux.

Un chantier d'envergure livré en un temps record

Conçu en partenariat avec JESA et plusieurs bureaux d'ingénierie internationaux, le projet a été réalisé par un consortium d'entreprises marocaines retenues à l'issue d'un appel d'offres international. Grâce à cette synergie entre expertise nationale et savoir-faire mondial, le chantier a été mené en seulement 24 mois, une performance saluée par l'ensemble des acteurs du secteur.

Mais l'impact du projet ne s'arrête pas à sa dimension technique. Durant la phase de construction, près d'un million de journées de travail ont été mobilisées, avec une moyenne de 1 300 emplois quotidiens, dont 85 % issus des régions concernées. En phase d'exploitation, une centaine d'emplois permanents ont été créés, consolidant ainsi la dynamique de développement local.

Un modèle d'innovation hydrique au service de la durabilité

Le pipeline Jorf Lasfar-Khouribga illustre l'engagement du groupe OCP à faire de la gestion durable de l'eau un pilier de sa stratégie. Dans un contexte de stress hydrique croissant, cette infrastructure offre une réponse concrète, innovante et reproductible, à l'échelle nationale comme continentale.

Avec ce jalon stratégique, OCP Green Water renforce son rôle de pionnier dans l'exploitation des ressources non conventionnelles. Une vision qui place l'entreprise au cœur des réponses structurelles aux défis climatiques et hydriques du XXI^e siècle.





INFRASTRUCTURES VERTES: LA BEI SOUTIENT LA STRATÉGIE DU ROYAUME POUR UN MAROC DURABLE (PRÉSIDENTE)

La Banque Européenne d'Investissement (BEI) appuie pleinement la Vision portée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI en faveur de la mise en place d'infrastructures plus vertes, résilientes et durables au Maroc, a affirmé la Présidente de la Banque, Nadia Calviño.

“La BEI soutient l'ambition du Maroc pour des infrastructures plus vertes et plus résilientes, notamment à travers des projets dans les domaines des énergies renouvelables, comme le programme intégré de l'éolien et le futur Complexe solaire Noor Midelt, ainsi que dans la biodiversité, avec le programme des forêts inclusives porté par l'Agence nationale des eaux et forêts, et dans les transports durables”, a indiqué Mme Calviño dans une interview accordée à la MAP à l'occasion de la célébration de la Fête du Trône.

Dans ce sens, elle a rappelé que la BEI collabore avec l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) pour améliorer l'accès à l'eau, dans le cadre du Programme national d'approvisionnement en eau potable, et pour faciliter l'intégration des énergies renouvelables grâce au renforcement et à l'extension des réseaux électriques.

“Ces initiatives s'inscrivent dans un modèle plus large, fondé sur la planification stratégique, la croissance inclusive et la transition environnementale”, a-t-elle noté.

Bras financier de l'Union européenne (UE),

la BEI a accompagné le développement du Maroc à travers près de 150 opérations depuis 1979, pour un montant cumulé de plus de 10,6 milliards d'euros, a fait savoir la responsable. Ce partenariat de longue date reflète, selon elle, des priorités partagées avec l'UE dans des domaines tels que les infrastructures durables, les énergies renouvelables et le capital humain.

“Ces financements ont permis de concrétiser des projets emblématiques tels que le Port de Tanger Med, les tramways de Rabat et Casablanca, ainsi que des programmes de scolarisation en milieu rural pour améliorer l'accès à l'éducation dans les zones défavorisées”, a-t-elle précisé, ajoutant que ces investissements ont contribué notamment à renforcer la résilience économique et l'inclusion sociale.

Mme Calviño a également souligné que la BEI collabore étroitement avec le secteur financier marocain pour améliorer l'accès au financement des petites et moyennes entreprises, qui jouent un rôle essentiel en matière d'innovation, d'inclusion et de création d'emplois.

“Ces efforts s'appuient sur une stabilité macroéconomique et un cadre réglementaire clair qui, rendus possibles grâce au Leadership de SM le Roi, permettent le déploiement d'initiatives ambitieuses à fort impact développemental”, a-t-elle salué.



DAKHLA ACCUEILLERA UN DATA CENTER GÉANT 100 % VERT

Dakhla s'apprête à devenir un pilier de la souveraineté numérique et énergétique du Maroc avec un projet ambitieux : la construction d'un data center hyperscale de 500 mégawatts, alimenté exclusivement par des énergies renouvelables produites localement. Ce centre de données nouvelle génération s'inscrit dans une dynamique nationale de convergence entre transition numérique et transition énergétique.

Porté par un partenariat entre le ministère de la Transition énergétique, dirigé par Leïla Benali, et celui de la Transition numérique, sous la houlette de Amal El Fallah Seghrouchni, le projet a été officialisé en marge des Assises nationales de l'intelligence artificielle. L'objectif : bâtir une infrastructure digitale durable, sobre en énergie et résiliente face au changement climatique.

Entièrement financé par les deux ministères, le futur centre s'appuiera sur une stratégie intégrée visant à optimiser les synergies entre production d'énergie verte, innovation technologique et infrastructures numériques. Un comité ministériel de pilotage ainsi qu'un comité technique d'évaluation veilleront à sa mise en œuvre efficace, en assurant un suivi transparent et rigoureux.



RESSOURCES HYDRIQUES

LES BARRAGES PLAFONNENT À 37,4 %, LE GOUVERNEMENT APPELLE À LA VIGILANCE

Alors que l'été bat son plein, le gouvernement marocain tire une nouvelle fois la sonnette d'alarme sur la situation hydrique du pays. Selon les données arrêtées au 7 juillet 2025, le taux de remplissage des barrages nationaux ne dépasse pas 37,4 %, soit environ 4,3 milliards de mètres cubes d'eau stockée. Une situation préoccupante que le chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, a abordée lors d'une réunion du comité de pilotage du Programme national d'approvisionnement en eau potable et d'irrigation 2020-2027 (PNAEPI 20-27).

Une saison estivale sous haute tension

Malgré quelques signes d'amélioration par rapport aux mois précédents, le niveau des réserves reste insuffisant pour garantir un approvisionnement serein, notamment durant l'été, période de forte consommation. Le gouvernement insiste donc sur la nécessité d'une gestion responsable de l'eau, appelant à des campagnes de sensibilisation et à poursuivre les mesures d'urgence, surtout dans les zones rurales particulièrement vulnérables.

La réunion de Rabat a permis de faire le point sur l'état d'avancement des différents chantiers du PNAEPI, en conformité avec les directives royales en matière de souveraineté hydrique.

Grands chantiers et projets d'interconnexion

Plusieurs infrastructures structurantes sont en cours de réalisation, dont deux projets d'interconnexion entre bassins : l'un entre Sebou et Bouregreg, l'autre entre les barrages de Dar Khrofa et Oued Makhazine. Ces liaisons hydrauliques sont stratégiques pour rééquilibrer les disponibilités en eau entre régions excédentaires et déficitaires.

Entre 2021 et 2025, huit grands barrages ont été mis en eau, renforçant ainsi la capacité nationale de stockage. Parallèlement, la révision des programmations pour les petits barrages et les retenues moyennes dans les zones à forte pluviométrie a été actée, afin de mieux adapter l'effort d'investissement aux réalités climatiques.

Dessalement et réutilisation des eaux : les axes d'avenir

Le gouvernement mise également sur l'accélération des projets de dessalement, avec une capacité visée de 1,7 milliard de m³ par an d'ici 2030. Ces installations sont essentielles, notamment pour soutenir les régions côtières où la pression démographique et économique est forte.

Autre levier : la valorisation des eaux usées traitées à des fins agricoles, un axe majeur pour soulager la demande en eau conventionnelle, notamment dans le secteur agricole, premier consommateur national.

Une coordination agriculture-eau exigée

Lors de cette séance de travail, Aziz Akhannouch a exhorté les ministères et institutions concernés à rester pleinement mobilisés pour une mise en œuvre rigoureuse du programme. Il a notamment insisté sur la nécessité d'une meilleure articulation entre la politique agricole et la politique hydrique, dans un contexte de raréfaction de la ressource.

Autour de la table figuraient plusieurs ministres clés — Abdelouafi Laftit, Nizar Baraka, Ahmed El Bouari, Fouzi Lekjaa — ainsi que le directeur général de l'ONEE, Tarik Hamane. Un signal fort que la question de l'eau est désormais au cœur des priorités stratégiques de l'État.

Face aux défis climatiques qui s'intensifient, le Maroc joue une course contre la montre pour sécuriser ses ressources en eau. Le cap est tracé, mais sa réussite dépendra de l'engagement collectif et durable de tous les acteurs.

MAROC : L'EAU, UN BIEN DE PLUS EN PLUS RARE À L'HORIZON 2050

Le Maroc s'enfonce dans une crise hydrique sans précédent. Un rapport international publié par le Centre américain de mitigation de la sécheresse, dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, tire la sonnette d'alarme : si rien ne change, le Royaume pourrait connaître une pénurie d'eau extrême d'ici 2050. Une perspective inquiétante qui impose des choix stratégiques urgents pour l'avenir du pays.

Un climat de plus en plus aride

Déjà en proie à six années consécutives de sécheresse, le Maroc voit les indicateurs virer au rouge. Les précipitations deviennent de plus en plus rares, et les températures battent des records. Janvier 2024 a ainsi enregistré des pics de chaleur inédits, jusqu'à 37 °C, accompagnés d'un déficit pluviométrique de 57 %. Résultat : les barrages sont presque à sec, avec un taux de remplissage moyen tombé à 25 %, et le niveau du barrage Al Massira – deuxième du pays – oscille entre 1 et 2 %.

Cette aridité a conduit à des mesures drastiques : interdiction du lavage des voitures, fermeture partielle des hammams, arrosage de jardins prohibé... Des restrictions qui pourraient devenir la norme si la situation continue à se détériorer.

L'agriculture en première ligne

Le secteur agricole, qui représente environ 35 % de la population active, est l'un des plus durement touchés. La sécheresse affecte non seulement les cultures, mais aussi l'élevage. En 2023, juste avant l'Aïd al-Adha, les prix de la viande ont explosé, poussant le gouvernement à quintupler les importations de bétail et suspendre les droits de douane. En avril 2024, la production agricole avait déjà chuté de 20 %, et les prévisions de l'UE tablaient sur une baisse de 30 % des rendements de blé et d'orge. Le nombre de moutons, lui, a chuté de 38 % depuis 2016.

Vers une dépendance au dessalement

Pour pallier la crise, le Maroc mise désormais massivement sur le dessalement de l'eau de mer. Pas moins de 11 nouvelles usines sont prévues entre 2024 et 2025, en plus de 23 unités mobiles déjà en service. Mais cette stratégie a un coût : le Royaume importe 90 % de ses besoins énergétiques, rendant cette solution structurellement fragile à long terme.



Parallèlement, le gouvernement expérimente des méthodes alternatives, comme l'ensemencement des nuages, qui aurait permis une hausse des précipitations de 4 % et une amélioration de 20 % des rendements agricoles sur la période 2021-2023.

L'heure des choix

Avec 645 m³ d'eau disponibles par habitant et par an, le Maroc est déjà bien en dessous du seuil de stress hydrique mondial. D'ici 2050, ce chiffre pourrait chuter à 500 m³, basculant le pays dans la catégorie des pays en situation de pénurie d'eau extrême. À titre de comparaison, certains pays riches en eau dépassent les 10 000 m³ par habitant.

Face à cette trajectoire alarmante, le rapport international appelle à des mesures d'adaptation urgentes : meilleure gouvernance, systèmes d'alerte précoce, réutilisation des eaux usées, implication citoyenne, coopération régionale... Le Maroc est à la croisée des chemins. S'adapter ou subir. Agir ou se dessécher.

Le défi est immense, mais il n'est pas hors de portée – à condition que la mobilisation soit à la hauteur de l'enjeu.



CLIMAT: LA CHINE CONNAÎT UN RÉCHAUFFEMENT SUPÉRIEUR À LA MOYENNE MONDIALE (RAPPORT)

La Chine connaît une accélération du réchauffement climatique supérieure à la moyenne mondiale, doublée d'une multiplication des phénomènes météorologiques extrêmes, selon un rapport publié vendredi par l'Administration météorologique chinoise.

Depuis les années 1990, le territoire chinois se réchauffe plus rapidement que la moyenne planétaire, constate le rapport, notant que la température moyenne annuelle enregistrée par le pays asiatique et l'élévation du niveau des mers côtières ont atteint des records historiques en 2024.

Les événements climatiques extrêmes se sont intensifiés entre 1961 et 2024 en Chine, avec une recrudescence des épisodes de forte chaleur et de précipitations intenses, affirme la même source.

Et d'ajouter que le niveau global des mers le long du littoral chinois s'élève à un rythme accéléré, tandis que les glaciers de l'ouest du pays fondent de plus en plus rapidement.

À l'échelle mondiale, le réchauffement climatique se poursuit avec une température moyenne de surface atteignant en 2024 son niveau le plus élevé depuis le début des relevés météorologiques en 1850.

« Cette hausse des températures est attribuable aux activités humaines, principalement les émissions de gaz à effet de serre, et aux variations naturelles des systèmes climatiques comme le phénomène météorologique El Niño », a expliqué Xiao Chan, directeur adjoint du Centre chinois du climat.



FINANCEMENT CLIMATIQUE : LE MAROC RÉTROGRADÉ AU 124^E RANG MONDIAL

Alors que les dérèglements climatiques se multiplient à l'échelle planétaire, un nouveau classement mondial vient souligner la vulnérabilité structurelle du Maroc face à ces bouleversements - non pas seulement en termes de risques naturels, mais surtout en ce qui concerne sa capacité à mobiliser les financements nécessaires pour y faire face.

Dans son dernier rapport, la Columbia Climate School, en partenariat avec la Fondation Rockefeller, a dévoilé l'indice Clif (Climate Finance Vulnerability Index), un outil de référence conçu pour mieux évaluer la capacité réelle des pays à anticiper, atténuer et se relever des catastrophes naturelles et crises climatiques. Dans ce classement couvrant 188 pays, le Maroc apparaît à la 124^e place, avec un score global de 57,7 - révélateur d'une double fragilité : une vulnérabilité climatique élevée (67,1) et un accès limité aux financements adaptés (48,2).

Une vulnérabilité sous-estimée par les mécanismes d'aide actuels

Le rapport pointe un biais majeur dans les modèles d'aide internationale actuels, souvent fondés sur des critères de revenu comme le PIB par habitant, qui ne tiennent pas compte du niveau réel d'exposition climatique. Résultat : des pays à revenu intermédiaire comme le Maroc se retrouvent dans un angle mort des circuits financiers internationaux, alors même qu'ils sont confrontés à des risques croissants : sécheresses, inondations, stress hydrique ou encore hausse du niveau de la mer.

Cette situation n'est pas isolée. 65 pays sont classés dans la « zone rouge » du classement, c'est-à-dire cumulent une exposition importante aux aléas et une très faible capacité de réponse financière. Parmi eux, 43 sont situés en Afrique subsaharienne, région particulièrement vulnérable et marginalisée en matière d'investissements climatiques. D'autres États fragiles comme le Pakistan, le Bangladesh, Chypre ou encore l'Ukraine complètent cette cartographie mondiale de la précarité climatique.



CONSONEWS - AUDIENCE 2024

CONSONEWS.MA

Utilisateurs :	3 Millions
Impressions :	10 millions
Taux de rebond :	2,36%
Pages par session :	3
Durée de session :	1 min

CONSONEWSLETTER

Inscrits:	15.300
Nombre moyen d'ouvertures:	3.100

www.consonews.ma



AGRICULTURE MAROCAINE : LA CANICULE FRAPPE LES CULTURES DE PLEIN FOUET

L'été 2025 confirme une tendance désormais bien installée : des vagues de chaleur extrêmes qui bouleversent l'agriculture marocaine. Le dérèglement climatique n'est plus une hypothèse, il s'impose déjà dans les champs.

Des cultures en souffrance

Avec des températures dépassant régulièrement les 45 °C, les plantes peinent à suivre. À Casablanca-Settat, le blé accuse un net recul, tandis que les fruits rouges, à Agadir et Taroudant, n'ont pas résisté à la chaleur : des plants entiers ont été brûlés par des pics frôlant les 50 °C.

L'eau, une ressource sous pression

Chaque jour, jusqu'à 1,5 million de m³ d'eau s'évaporent, aggravant une situation déjà critique. Barrages affaiblis, nappes surexploitées, irrigation intensive : la gestion de l'eau devient un défi énergétique et stratégique.

Une agriculture vulnérable

Avec plus de 80 % des terres agricoles dépendant des pluies, le Maroc reste à la merci du climat. Les cultures sensibles, comme les pastèques ou les salades, subissent des pertes atteignant parfois 40 %. Dans les oasis, la disparition des palmiers s'accélère, faute de replantation adaptée.

Un impact économique lourd

L'agriculture, qui pèse 14 % du PIB et fait vivre près de 40 % de la population active, voit sa productivité chuter. Certaines récoltes perdent jusqu'à 70 % de rendement lors des pics de chaleur. Le Maroc doit alors importer davantage pour assurer l'approvisionnement, au prix d'un déséquilibre commercial croissant.

Vers une adaptation urgente

Des solutions émergent : variétés plus résistantes, irrigation goutte-à-goutte, contrôle des prélèvements, infrastructures de stockage post-récolte... Mais le rythme du changement climatique impose une mobilisation rapide et multisectorielle.



DOUKKALA : UN FUTUR OBSERVATOIRE RÉGIONAL POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'Association des Doukkala s'apprête à franchir une nouvelle étape dans son engagement en faveur de l'environnement et du développement durable, avec le lancement prochain d'un Observatoire Régional de l'Environnement et du Développement Durable. Ce projet, inédit dans la région, vise à devenir un centre de veille, de recherche participative et d'innovation locale, en mobilisant chercheurs, acteurs associatifs et institutions autour de diagnostics partagés et de solutions ancrées dans le territoire.

Une dynamique territoriale renforcée

L'initiative s'inscrit dans une démarche globale de transformation, à la croisée des enjeux écologiques, sociaux et culturels. Dans cet esprit, un Festival interculturel des Doukkala verra également le jour, mêlant patrimoine local et expressions artistiques contemporaines. Ce rendez-vous entend devenir un espace de dialogue et de valorisation identitaire, avec une forte implication des jeunes de la région.

Coopération internationale et mobilisation citoyenne

Côté international, l'Association renforcera dès 2025 sa coopération avec une fondation polonaise à travers un Forum euro-maghrébin des jeunes pour le climat, prévu à El Jadida. Ce nouveau cadre d'échange réunira de jeunes chercheurs, militants et entrepreneurs autour des enjeux de transition et de justice climatique.

En parallèle, une campagne régionale de sensibilisation à l'économie circulaire sera déployée dans les écoles et centres de formation, avec l'appui des collectivités territoriales. Objectif : ancrer une culture de durabilité dès le plus jeune âge, en cohérence avec les ambitions du nouveau modèle de développement du Maroc.

Avec ce bouquet d'initiatives, l'Association des Doukkala ambitionne de faire de la région un modèle de développement territorial durable, conciliant enracinement local, innovation sociale et ouverture internationale.

Économie circulaire : accélérer la transition vers un Maroc plus durable

Alors que le monde cherche à repenser ses modes de production et de consommation, le Maroc s'engage sur la voie de l'économie circulaire, un modèle conciliant développement économique et protection de l'environnement. Dans un contexte marqué par la raréfaction des ressources, la croissance démographique, l'urbanisation galopante et la nécessité de réduire l'empreinte écologique, l'économie circulaire s'impose comme une solution d'avenir. Contrairement au modèle linéaire (extraire, produire, consommer, jeter), l'économie circulaire vise à « boucler la boucle » : réutiliser, recycler, valoriser les déchets et optimiser l'utilisation des ressources à chaque étape du cycle de vie des produits.



PAR EMILIE THAILANDIER

À travers ce dossier, nous proposons un tour d'horizon de la situation actuelle de l'économie circulaire au Maroc, nourri par les débats et les initiatives présentées lors de la première édition des Matinées durables organisée le 3 juin dernier à Casablanca par les médias ConsoNews et Green Times. À l'heure où le Royaume intensifie ses engagements en faveur du

développement durable, cet événement a permis de mettre en lumière les défis, les avancées et les solutions concrètes portées par les acteurs du secteur. Objectif : mieux comprendre comment le modèle de l'économie circulaire peut transformer l'économie du pays et accélérer la transition vers un Maroc plus durable.

Révolution circulaire des déchets: où en sommes-nous vraiment ?

« L'économie circulaire n'est pas qu'économique, c'est aussi politique et éthique. Une société mature ne peut pas vivre sans considérer ses déchets », déclare Mourad Adali, à l'occasion de la première édition des Matinées durables le 3 juin dernier à Casablanca. Directeur général d'Adali Plast, entreprise spécialisée dans le recyclage du plastique, il fait le constat personnel que « l'environnement n'est plus une priorité, les industriels manquent d'intérêt pour ce sujet et peu d'intellectuels, d'institutionnels parlent d'économie circulaire ». La question environnementale est-elle actuellement négligée au Maroc ?

Lorsqu'on évoque l'économie circulaire, il est fréquent de penser en premier lieu au recyclage des déchets. Pourtant, l'économie circulaire va bien au-delà de cette seule activité. Elle repose sur une vision systémique qui vise à repenser l'ensemble du cycle de vie des produits et services, afin de limiter la consommation des ressources, de réduire le gaspillage et de préserver l'environnement. Cela implique d'intégrer dès la conception des modes de production et de consommation plus

durables, d'allonger la durée de vie des produits par la réparation, la réutilisation ou le réemploi, de privilégier l'usage plutôt que la possession (économie de la fonctionnalité), et de créer des synergies entre acteurs pour optimiser l'utilisation des ressources à l'échelle d'un territoire. Ainsi, le recyclage n'est qu'un maillon parmi d'autres de cette démarche globale visant à transformer en profondeur nos modèles économiques.

Au Maroc, les acteurs de l'économie circulaire sont multiples. Le ministère de l'Environnement pilote la stratégie nationale, mais les collectivités locales jouent un rôle clé dans la mise en œuvre sur le terrain. Les entreprises privées, comme Ecomed à Casablanca ou Managem dans le secteur minier, investissent dans des solutions de valorisation des déchets. Les ONG, telles que l'association Zero Zbel, mènent des campagnes de sensibilisation et des projets pilotes.



Selon les données du ministère de l'Environnement, le Maroc produit chaque année plus de huit millions de tonnes de déchets ménagers et assimilés (DMA), dont une grande partie finit encore dans des décharges sauvages ou des centres d'enfouissement technique. Le taux de recyclage, bien qu'en progression, reste faible : seulement 10 % des déchets sont valorisés, contre 20 % visés initialement pour 2025. Ce retard s'explique par plusieurs facteurs : manque d'infrastructures, collecte informelle, faible sensibilisation des citoyens et des entreprises.

Le Maroc a commencé à s'intéresser aux politiques d'économie circulaire dès le début des années 2000, dans le cadre d'un engagement plus large pour l'environnement et le développement durable, sous l'impulsion du Roi Mohammed VI. L'intégration explicite de l'économie circulaire dans l'agenda national s'est accélérée à partir de la deuxième moitié des années 2010 avec notamment la COP22 à Marrakech en 2016, qui a mis en avant la nécessité de modèles économiques plus durables et la gestion circulaire des ressources mais aussi l'adoption en 2017 de la Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD), qui inclut la promotion de la gestion durable des ressources et la valorisation des déchets.

La Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD) du Maroc vise à transformer le développement durable en un véritable projet de société, en assurant la convergence et la cohérence des politiques publiques autour d'objectifs économiques, sociaux et environnementaux. Elle sert de document de référence pour guider l'ensemble des réformes et actions publiques vers un modèle de développement plus vert et inclusif à l'horizon 2030. Déclinée en 31 axes stratégiques et 137 objectifs, elle s'appuie sur des plans d'action sectoriels pour assurer la mise en œuvre concrète de ses orientations. Ces objectifs stratégiques pour 2030 sont structurés en sept enjeux principaux :

Consolider la gouvernance du développement durable

— Renforcer les capacités institutionnelles, moderniser le cadre législatif et réglementaire, et assurer la convergence des politiques publiques autour du développement durable.

Réussir la transition vers une économie verte et inclusive

— Découpler la croissance économique de la pression sur l'environnement et les ressources naturelles, intégrer les principes du développement durable dans des secteurs clés (agriculture, pêche, industrie, énergie, mines, artisanat, tourisme, urbanisme, transport, déchets, etc.).

Améliorer la gestion et la valorisation des ressources naturelles et renforcer la conservation de la biodiversité

— Sécuriser l'approvisionnement en eau, améliorer la connaissance des pressions sur les sols, protéger la biodiversité et renforcer les politiques de conservation.

Accélérer la mise en œuvre de la politique nationale de lutte contre le changement climatique

— Améliorer la gouvernance climatique, inscrire les territoires dans une démarche de lutte contre le réchauffement climatique, et saisir les opportunités de la finance climat.

DATES CLÉS DES INITIATIVES MAROCAINES EN ÉCONOMIE CIRCULAIRE DEPUIS 1999

1999 :

Lancement de la Charte nationale de l'environnement et du développement durable (loi cadre 99-12, votée plus tard, mais préparée dès cette période).

Introduction des principes de développement durable et d'économie verte dans la politique publique nationale.

2007-2011 :

Préparation et adoption de la nouvelle Constitution marocaine (2011)

Intégration du droit à un environnement sain et au développement durable dans la Constitution, renforçant le cadre légal pour l'économie circulaire.

2016 : COP22 À MARRAKECH

Le Maroc accueille la Conférence des Parties sur le climat, mettant en avant ses initiatives en économie circulaire et développement durable.

2017 :

— Adoption de la Stratégie nationale de développement durable (SNDD)

Mise en place d'une stratégie nationale visant à promouvoir la gestion durable des ressources et la transition vers une économie verte.

— Élaboration d'une stratégie de transition vers l'économie circulaire à l'horizon 2030

Lancement d'études et d'un plan d'action pour accélérer la transition circulaire, sous l'égide du secrétariat d'État chargé du développement durable.

2020-2022 :

— Publication du rapport du Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE) sur l'économie circulaire

Diagnostic et recommandations pour accélérer la transition circulaire au Maroc.

— Signature du Partenariat vert Maroc-UE (2022)

Collaboration renforcée sur le climat, l'énergie et l'économie verte, avec des projets comme SWITCH2CE pour accompagner l'industrie marocaine dans la transition circulaire, notamment dans le secteur du plastique.

2023-2025 :

Lancement de campagnes de sensibilisation, d'applications mobiles et de projets pilotes (ex : SWITCH2CE)

Initiatives concrètes pour encourager le retour des emballages, la formation des industriels et l'intégration de l'économie circulaire dans les chaînes de valeur industrielles.

2025 :

Lancement de la feuille de route nationale pour l'économie circulaire

La feuille de route nationale est la mise en œuvre officielle et structurée de la stratégie de transition vers l'économie circulaire à l'horizon 2030.



Accorder une vigilance particulière aux territoires sensibles

— Améliorer la gestion durable du littoral, préserver et valoriser les zones oasiennes et désertiques, et renforcer les politiques de gestion des zones de montagne.

Promouvoir le développement humain et réduire les inégalités sociales et territoriales

— Capitaliser sur les acquis de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) pour lutter contre la pauvreté, renforcer le système de santé et la veille sanitaire.

Promouvoir une culture du développement durable

— Renforcer l'écocitoyenneté à travers l'éducation, la sensibilisation et la communication, faire de l'innovation et de la recherche un levier de transition, améliorer la formation aux métiers verts, et promouvoir la culture comme vecteur de changement vers une société durable.

Quatre ans après son adoption et sa mise en œuvre, la Commission Nationale du Développement Durable a préconisé, lors de sa réunion de juin 2021 présidée par le Chef du gouvernement, d'évaluer cette stratégie et d'en entreprendre la refonte afin de s'adapter aux nouvelles attentes nationales (Nouveau Modèle de Développement adopté en 2021) et internationales (Agenda 2030 des Nations Unies) en matière de développement durable. Autre initiative majeure en termes d'économie circulaire, en 2016, est créée la Covad (Coalition pour la Valorisation des Déchets) à l'initiative du ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable et de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM). Elle regroupe des acteurs du secteur privé, de la société civile et des instances gouvernementales. Sa mission principale est de promouvoir l'économie circulaire et de structurer

les filières de valorisation des déchets à l'échelle nationale et régionale. Elle œuvre à créer un environnement favorable à l'innovation, à la création d'emplois verts et à l'intégration des standards internationaux, tout en encourageant les partenariats nationaux et internationaux. La coalition vise à faire du Maroc un leader mondial du recyclage et de la valorisation des déchets, avec des objectifs ambitieux comme la valorisation de 65 % des déchets et la création de 60 000 emplois à l'horizon 2030. Elle agit aussi comme un think tank, proposant des mesures concrètes et des recommandations pour accélérer la transition écologique et la décarbonation de l'économie marocaine.

Pour ce faire, la coalition a identifié 13 filières matures qui représentent un potentiel majeur pour l'intégration de l'économie circulaire au Maroc. Ces filières concernent principalement les déchets les plus abondants et valorisables pouvant alimenter toute une industrie verte, durable et inclusive si elles sont bien organisées et structurées. Parmi ces 13 filières, on compte : plastiques ; cartons ; textiles ; pneus ; batteries ; métaux ; verre ; déchets organiques ; papier ; déchets électroniques ; déchets de construction et de démolition ; huiles usagées et déchets industriels spécifiques (selon les régions et activités industrielles). Ces filières représentent un gisement estimé à environ 26 millions de tonnes de déchets par an, dont une grande partie pourrait être valorisée pour générer jusqu'à 12 milliards de dirhams de chiffre d'affaires et créer 50 000 à 60 000 emplois d'ici 2030. C'est l'objectif de la feuille de route stratégique de la Covad (2021-2025) structurée autour de six axes prioritaires : gouvernance, régionalisation, rayonnement des industries de recyclage, innovation et entrepreneuriat vert, inclusion sociale, et fiscalité verte. Pour la mise en œuvre, elle s'appuie sur la concertation entre acteurs publics, privés et la société civile, et sur des partenariats nationaux et internationaux.

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE AU MAROC EN CHIFFRES

- **Déchets ménagers et assimilés (DMA) produits chaque année : plus de 8 millions de tonnes**

Ce volume témoigne de l'ampleur du défi de la gestion des déchets au Maroc.

- **Taux de recyclage des DMA : moins de 10 %**

Un chiffre faible, malgré la multiplication des initiatives locales et nationales (avec une partie récupérée en amont par les chiffonniers).

- **Déchets ménagers enfouis en décharge : environ 60 %**

Près des deux tiers des DMA collectés sont dirigés vers des installations d'enfouissement contrôlé, tandis que le reste (environ 37%) est soit valorisé, soit éliminé de façon non contrôlée ou sauvage.

- **Déchets industriels dangereux générés annuellement : environ 300 000 tonnes**

Un enjeu croissant pour la santé publique et l'environnement.

- **Taux de valorisation du plastique : moins de 11 %**

Le plastique reste un défi majeur, malgré les efforts de collecte et de recyclage.

- **Gaspillage alimentaire : plus de 4 millions de tonnes, soit 113 kg par personne (2022)**

Un indicateur de la nécessité d'agir davantage pour réduire la production de déchets organiques à la source (prévention) et mieux valoriser ceux qui sont produits.

- **Objectif national de recyclage des DMA à l'horizon 2030 : 20-25 %**

Ce taux ne dépassait pas 7% à 8 % en 2023-2024. L'objectif national de 20 % était fixé pour 2025 mais il a été reporté à 2030 ou au-delà, faute de résultats suffisants dans l'immédiat.

Le Maroc élabore une feuille de route nationale pour l'économie circulaire, intégrée dans la stratégie nationale de développement durable 2030. Lancée officiellement le 23 avril dernier, elle doit être finalisée d'ici la fin de l'année 2025. Ce plan stratégique prévoit des investissements dans les infrastructures de tri et de recyclage, la formation des compétences et la sensibilisation du public. Il vise à transformer le modèle économique national en favorisant la durabilité, la réduction des déchets, l'optimisation de l'utilisation des ressources et la promotion de pratiques durables de production et de consommation. Le processus est participatif, impliquant PME, grandes entreprises, collectivités territoriales et société civile. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du projet mondial « SWITCH to Circular Economy Value Chains » (SWITCH2CE), piloté par l'ONUDI et cofinancé par l'Union européenne et le gouvernement de la Finlande. Ce projet vise à soutenir la transition vers une économie circulaire dans plusieurs pays, dont le Maroc, en accompagnant la structuration de fi-

LE MAROC S'EST INTÉRESSÉ AUX PRINCIPES DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DEPUIS LE DÉBUT DES ANNÉES 2000

lières industrielles durables et inclusive.

Le Maroc s'est intéressé aux principes de l'économie circulaire depuis le début des années 2000 mais la structuration de politiques spécifiques et d'initiatives concrètes s'est accélérée à partir de 2016, avec une dynamique forte depuis 2021 et une étape majeure en 2025 avec la feuille de route nationale. Si l'état des lieux de l'économie circulaire au Maroc révèle un potentiel indéniable, il met également en lumière des freins structurels majeurs qui limitent son essor. Malgré l'existence d'un cadre juridique ambitieux et de stratégies nationales affirmées, la mise en œuvre effective des lois reste insuffisante. Ce manque d'opérationnalisation des textes, conjugué à une faiblesse dans les mécanismes de contrôle et d'accompagnement, freine la transformation du modèle économique marocain vers une circularité plus marquée et pénalise la réalisation des objectifs fixés.



Interview de Mounir El Bari, directeur général de GPC papier & carton et président de la COVAD

Il faut arrêter les projets pilotes et passer à la vraie collecte à la source

Face aux 26 millions de tonnes de déchets générés annuellement, le Maroc peine à structurer son économie circulaire. Mounir El Bari, président de GPC et de la Covad, analyse l'urgence : l'accès au gisement et l'échec du tri à la source. À l'approche du Mondial 2030, il appelle à dépasser le stade des «projets pilotes» pour enfin valoriser cette ressource et gagner en souveraineté industrielle.

GREEN TIMES

Quels sont les principaux défis que rencontre le Maroc en termes d'économie circulaire ?

Mounir El Bari : Aujourd'hui, fini l'économie linéaire, on passe à l'économie circulaire et pour ce faire, il faudrait vraiment valoriser les déchets. Le Maroc génère plus de 26 millions de tonnes de déchets par an, dont cinq à huit millions de tonnes de déchets industriels à qui il faut donner une deuxième vie. Actuellement, la problématique réside dans la manière d'accéder à ce gisement pour pouvoir le recycler, réduire nos importations de matériaux et in fine gagner en compétitivité dans le cadre de la souveraineté industrielle du pays. Le Maroc est à l'aube de l'organisation de la Coupe du Monde en 2030 et la problématique des déchets fait surface. Il y a quelques villes marocaines qui ont essayé de prendre des mesures drastiques en lançant des incinérateurs pour pouvoir aller vite, mais je pense qu'il faudrait aussi aller vite dans le tri à la source, la collecte et la valorisation de tous les types de déchets.

GREEN TIMES

Et vos défis au sein de GPC ?

Mounir El Bari : Au sein de GPC, nous avons investi en 2017 dans une usine à Kénitra qui recycle 70 000 tonnes de papier-carton ramassées au Maroc et nous avons passé notre intégration verticale à hauteur de 30 % aujourd'hui. On est satisfait de ce résultat, mais nous avons un objectif encore ambitieux, soit 50 % de notre consommation en papier qui sera produite au sein même de GPC.

GREEN TIMES

Où en est-on au niveau de l'intégration des principes de l'économie circulaire dans le secteur de l'emballage ?

Mounir El Bari : Dans le secteur de l'emballage, nous avons plusieurs sociétés intégrées grâce à un investissement en amont, que ce soit dans la fabrication du papier à travers le recyclage ou dans la collecte même du papier et du carton à tra-

vers le Maroc. Aujourd'hui, le Maroc recycle à peu près 200 000 tonnes de carton ramassées dans tout le royaume. Nous avons deux grandes sociétés au Maroc qui recyclent ces déchets pour fabriquer une matière première qui sera utilisée pour la fabrication du carton des briques de lait. Grâce à cet emballage adéquat à usage spécifique et à coût maîtrisé, le secteur industriel est plus compétitif.

GREEN TIMES

Vous êtes titulaires de certifications : RSE, ISO 50001, FSC COC ... Comment ces certifications influencent-elles votre stratégie de développement durable et votre compétitivité sur les marchés internationaux ?

Mounir El Bari : Nous avons mis en place une politique de développement durable depuis une dizaine d'années. Nous sommes aussi labélisés RSE depuis 2013. Cette politique va parfaitement avec la compétitivité de notre entreprise. Quand on parle durabilité, on parle environnement, gestion des déchets solides, gestion des effluents gazeux. Quand on travaille dans ces volets, on a beaucoup à y gagner. Par exemple, quand on travaille dans la réduction des effluents liquides, on va récupérer les matières en suspension et on va les réinjecter dans le process. C'est un gain en matière. La gestion de déchets

LES DÉCHETS, QUAND ILS SONT RAMASSÉS PAR LA GESTION DÉLÉGUÉE DANS LES CAMIONS, SONT MÉLANGÉS, SOUILLÉS, MOUILLÉS ET NE PEUVENT PLUS ÊTRE RECYCLÉS

solides consiste à récupérer tout ce qu'on peut recycler. En tant que recycleurs de papier-carton, nous avons beaucoup à y gagner. Pour la gestion des effluents gazeux, notre entreprise est signataire du Pacte Qualité'Air, initiative lancée au Maroc en 2016 lors de la COP22 à Marrakech, sous l'égide de la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement, présidée par la princesse Lalla Hasnaa. Depuis, nous avons mené beaucoup de chantiers pour réduire nos gaz à effet de serre. Nous avons lancé, il y a une année à peu près, un bilan carbone de GPC que nous sommes en train de suivre. Nous avons mis en place un objectif ambitieux : réduire ce bilan carbone à hauteur de 10 % à horizon 2030.

GREEN TIMES

En tant que président de la Covad, quelle est votre vision pour structurer la filière des déchets au Maroc ?

Mounir El Bari : Aujourd'hui, on peut accéder au gisement par deux voies : celle des chineurs qui ramassent dans les bennes toute la journée et le soir ou celle du tri dans les décharges publiques. Concernant cette dernière voie, il y a une grande problématique parce que les déchets, quand ils sont ramassés par la gestion déléguée dans les camions, sont mélangés, souillés, mouillés et ne peuvent plus être recyclés. Les déchets doivent être collectés bien à la source pour garder leur valeur.

MOI, JE DIS TOUJOURS : ARRÊTONS LES ÉTUDES, LES PROJETS PILOTES ET ALLONS-Y, VERS L'ESSENTIEL, VERS LA VRAIE COLLECTE, VERS LE TRI À LA SOURCE.

GREEN TIMES

Par rapport au tri sélectif des déchets ménagers à la source, où en est-on ? Il me semble qu'il y a eu des projets pilotes dans certaines villes, mais ce n'est pas encore généralisé.

Mounir El Bari : Moi, je dis toujours : arrêtons les études, les projets pilotes et allons-y, vers l'essentiel, vers la vraie collecte, vers le tri à la source. Il y a des pays qui ont mis par exemple des bennes à déchets plastiques dans des quartiers mais il n'y a qu'un seul camion qui passe et ramasse tous les déchets indistinctement. Il faudrait vraiment de grandes campagnes de communication, de sensibilisation des citoyens pour que tout le monde s'y mette. Il faudrait aussi que les moyens soient mis en place pour que tout ce qui est collecté et trié soit bien valorisé.

GREEN TIMES

Quelles sont les priorités actuelles en termes d'économie circulaire au Maroc ?

Aujourd'hui, le ministère de la Transition énergétique et du développement durable et l'ONUDI ont lancé une feuille de route pour la mise en place d'une loi pour l'économie circulaire. La Covad fait partie de cette réflexion et je pense que cette loi verra le jour très bientôt. Il faudra ensuite un décret d'application pour la rendre applicable. Notre coalition travaille main dans la main avec le ministère de la Transition énergétique et du développement durable pour réussir ce grand projet d'envergure.

Les déchets doivent être collectés bien à la source pour garder leur valeur.



Économie circulaire et cadre juridique : pourquoi les textes ne suffisent pas ?

Malgré l'existence d'un cadre juridique et stratégique ambitieux pour l'économie circulaire, la simple adoption de textes ne garantit pas leur efficacité sur le terrain. Dans le contexte marocain, plusieurs raisons concrètes expliquent ce décalage. En premier lieu, on note le manque de décrets d'application et d'outils opérationnels. Le Maroc dispose d'un cadre juridique relativement complet, avec la loi n°28-00 relative à la gestion des déchets et à leur élimination et plusieurs décrets (notamment le décret n° 2-09-538 sur les déchets dangereux, et le décret n° 2-09-285 sur les déchets ménagers et assimilés). Il existe des décrets d'application et arrêtés ministériels mais leur couverture n'est pas toujours complète ou assez spécifique pour toutes les filières. De nombreuses lois marocaines restent donc lettre morte faute de décrets d'application spécifiques, de guides pratiques ou de procédures claires pour les entreprises et les collectivités. Par exemple, l'absence de dispositifs concrets pour le tri à la source des déchets limite la valorisation et favorise l'informel.

Lors de la première édition des Matinées durables, les panélistes ont mentionné ce manque d'application de la loi et d'implication des industriels dans la mise en place des principes de l'économie circulaire. « Aujourd'hui, la loi n'incite pas vraiment les démarches d'économie circulaire. Il faut que les ébauches de loi à venir mettent l'accent sur l'incitation des industriels à utiliser une partie de produit recyclés pour tirer la chaîne de recyclage vers le haut », a expliqué à cette occasion Mounir El Bari, président de la Covad et directeur général de GPC papier & carton.

La littérature scientifique et les initiatives récentes, comme la feuille de route nationale, insistent sur la nécessité d'une collaboration étroite entre secteurs public et privé, ainsi que sur la sensibilisation des acteurs locaux, pour concrétiser les avantages de l'économie circulaire dans le contexte marocain. On observe une certaine résistance au changement et un manque de sensibilisation des entreprises comme des citoyens. Ces derniers ne sont pas toujours informés ou formés sur les enjeux de l'économie circulaire, ce qui freine l'adoption des bonnes pratiques. La sensibilisation et l'éducation environnementale restent insuffisantes pour impulser une réelle transformation culturelle. Lors des Matinées durables, Hassan Chouaouta, expert en développement durable, a insisté sur la nécessité de transformer les mentalités pour ancrer réellement l'économie circulaire au Maroc et a mentionné l'importance de l'éducation : « Sans une transformation des mentalités, l'économie circulaire restera un concept théorique. L'éducation, la diffusion de la connaissance et la participation citoyenne sont des piliers incontournables de cette transition. »

CHRONOLOGIE DES PRINCIPALES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS MAROCAINES SUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

2000-2006 :

Cadrement environnemental et gestion des déchets

- 2003 : Adoption de la loi 11-03 relative à la protection et à la mise en valeur de l'environnement.
- 2003 : Adoption de la loi 12-03 sur les études d'impact sur l'environnement et de la loi 13-03 sur la lutte contre la pollution de l'air.
- 2006 : Promulgation de la loi 28-00 sur la gestion des déchets et leur élimination.

2009-2015 :

Élargissement vers l'efficacité énergétique et la durabilité

- 2009 : Adoption de la loi 47-09 relative à l'efficacité énergétique.
- 2014 : Promulgation de la loi 99-12 sur la charte nationale de l'environnement et du développement durable.

2016 : Lutte contre les sacs plastiques

- 2016 : Promulgation de la loi 77-15 interdisant la fabrication, l'importation, l'exportation, la commercialisation et l'utilisation de sacs plastiques.

2017-2020 :

Plans et stratégies pour l'économie circulaire

- 2017 : Lancement d'une étude pour l'élaboration d'une stratégie de transition vers l'économie circulaire à l'horizon 2030.
- 2020 : Mise en place de programmes nationaux de valorisation des déchets, de gestion des déchets ménagers et d'assainissement liquide : programme national de valorisation des déchets ménagers 2023-2034 comprenant la réalisation de centres d'enfouissement et de valorisation des déchets ménagers au niveau de 50 centres provinciaux et la réalisation de projets de réhabilitation et de fermeture des anciennes décharges (environ 233).
- À ce jour, le Maroc n'a pas encore adopté de loi spécifiquement dédiée à l'économie circulaire, mais il dispose d'un cadre législatif environnemental avancé, régulièrement complété par des plans et stratégies sectoriels pour accompagner la transition vers ce modèle économique.

Pour l'expert, modérateur des tables-rondes, le besoin principal qui ressort des interventions est l'opérationnalisation du cadre réglementaire. « Il s'agit notamment d'accélérer la refonte de la loi 28-00 – qui tarde car on en parle depuis 2018 – pour intégrer le principe de responsabilité élargie du producteur (REP) et d'économie circulaire » a-t-il résumé. Il a également indiqué « le besoin d'avoir un appui direct des pouvoirs publics pour essayer de concrétiser le maximum de filières ».

A ce propos, les autorités locales et nationales manquent souvent de ressources pour contrôler et accompagner la mise en œuvre des lois

environnementales. Les investissements nécessaires à la modernisation des infrastructures de collecte, de tri et de valorisation sont insuffisants, surtout pour les PME. Le manque de contrôle des industriels fait partie des points soulevés par l'ensemble des panélistes des Matinées durables. Driss Nahya, DG de Polluclean, entreprise spécialisée dans la gestion et traitement des déchets banals, déchets industriels et déchets industriels dangereux, a alerté sur le non-respect de la plupart des industriels de l'obligation de traitement de leurs déchets par des plateformes professionnelles (loi n°28-00 relative à la gestion des déchets et à leur élimination). « Malheureusement, le taux de collecte aujourd'hui est faible malgré l'existence de la loi car il n'y a pas de contrôle. On compte énormément de petits collecteurs mais très peu de plateformes capables d'éliminer les déchets notamment dangereux de manière écologique, sans compter les dépôts sauvages. Le secteur a besoin d'être structuré autour de professionnels et nécessite des aides au financement de ces installations de traitement, comme c'est le cas en France, accompagnées d'une fiscalité verte », a conseillé le panéliste.

Dans un avis rendu en 2022, le Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE) met en avant la nécessité d'une vision globale et de mécanismes adaptés, tout en soulignant les difficultés à intégrer l'économie circulaire dans toutes les politiques nationales et territoriales. Les analyses empiriques auprès des PME marocaines montrent que les contraintes institutionnelles et le manque de financements freinent l'adoption des pratiques circulaires au Maroc. En effet, la faible coordination institutionnelle fait partie des problèmes soulevés par les experts et opérateurs réunis lors des Matinées durables le 3 juin dernier. Les responsabilités sont éclatées entre plusieurs ministères et organismes, ce qui nuit à la cohérence des actions et à la lisibilité des politiques publiques.

Au cours des années 2000, le Maroc s'est doté d'un arsenal de lois et de textes réglementaires ambitieux afin de s'aligner sur les dynamiques internationales de transition vers des modes de production et de consommation plus durables. Parmi les mesures phares figurent la loi 11-03 sur la protection et la mise en valeur de l'environnement, la loi 13-03 relative à la lutte contre la pollution de l'air, la loi 12-03 sur les études d'impact environnemental, la loi 47-09 portant sur l'efficacité énergétique, la loi 28-00 concernant la gestion et l'élimination des déchets, la loi 99-12 relative à la charte nationale de l'environnement et du développement durable, ainsi que la loi 77-15 interdisant la fabrication, l'importation, l'exportation, la commercialisation et l'utilisation des sacs plastiques. Conçus selon une logique linéaire, ces textes présentent des limites dans la transition vers une économie circulaire. Il apparaît donc nécessaire d'actualiser le cadre réglementaire afin de mieux intégrer les enjeux spécifiques de ce nouveau modèle économique. À l'échelle internationale, des feuilles de route ont été élaborées pour accompagner la transition vers l'économie circulaire, accompagnées de nouvelles lois visant à lutter contre le gaspillage ou le suremballage. Ces dispositifs visent notamment à améliorer la traçabilité des déchets, à rééquilibrer les responsabilités entre les différents acteurs, en s'appuyant sur le principe pollueur-payeur et sur un meilleur accès des consommateurs à l'information.

**NOUS AVONS
UN RETARD DE
20 OU 30 ANS
PAR RAPPORT
À L'EUROPE
CONCERNANT
L'ACCÈS AU
GISEMENT DE
DÉCHETS.**

Si les textes posent le cadre, leur efficacité dépend de leur opérationnalisation, de l'accompagnement des acteurs, de la disponibilité des moyens et de la mobilisation collective. Cela nécessite une action concertée entre pouvoirs publics, secteur privé et société civile pour transformer l'ambition législative en réalité économique et environnementale. Selon Hassan Chouaouta, on manque de « continuité et de volonté politique ». De son côté, Mourad Adali, vice-président de l'Association marocaine de recyclage et de valorisation des déchets plastiques (AMRP) mais aussi de la Fédération marocaine de plasturgie (FMP), énonce que le volet institutionnel sera « celui qui fera gagner ou perdre la bataille de l'économie circulaire ». Il invite à créer une structure institutionnelle dédiée entièrement au sujet. « La Covad est un outil extraordinaire mais il nous faut un instrument institutionnel beaucoup plus fort comme une agence de l'économie circulaire », recommande-t-il, à l'occasion des Matinées durables.

Par ailleurs, les industriels marocains font face à un important défi de compétitivité dans l'adoption des matières recyclées, notamment en raison du prix souvent plus bas des combustibles fossiles (pétrole, charbon, gaz naturel...) comparé à celui des alternatives issues du recyclage. Nombreux sont ceux qui continuent de privilégier l'utilisation de combustibles fossiles, perçus comme plus économiques et plus faciles d'accès, au détriment des matières premières recyclées ou des combustibles alternatifs. Cette réalité freine la transition vers une économie circulaire en décourageant l'investissement dans des filières de valorisation et de recyclage, malgré leur potentiel environnemental et économique. Les mesures incitatives (fiscales, financières, techniques) sont rares ou peu adaptées, notamment pour les PME.

« Dans le secteur du papier-carton, un prix plafond a été fixé depuis 30 ans soit un dirham le kilo, permettant d'atteindre aujourd'hui un taux de collecte de 30%, soit 200 000 tonnes de papier-carton ramassées au Maroc. On est toujours en train d'inciter les industriels à investir dans le recyclage de papier-carton », a expliqué El Bari, directeur général de GPC papier & carton. Il précise que l'un des problèmes principaux au Maroc concernant cette non opérationnalisation des réglementations est l'accès au gisement. « Aujourd'hui, nous importons des déchets et nous n'utilisons pas les nôtres car la politique de tri à la source n'a pas été mise en place. Nous avons un retard de 20 ou 30 ans par rapport à l'Europe concernant l'accès au gisement de déchets. Nous continuons d'enfouir alors que nous devons utiliser nos matières premières », déplore le président de la Covad.

Si la compétitivité actuelle des combustibles fossiles freine encore l'adoption massive des matières recyclées, l'économie circulaire s'impose progressivement comme une véritable opportunité de business pour le Maroc. Au-delà de ses bénéfices environnementaux, ce modèle offre de nouveaux marchés, stimule l'innovation et crée de la valeur ajoutée à travers la valorisation des déchets. Certains acteurs industriels et entrepreneurs ont d'ailleurs su anticiper cette tendance en misant sur des solutions écologiquement responsables et économiquement viables, démontrant ainsi que l'écologie peut aussi rimer avec rentabilité.

Économie circulaire : un modèle qui profite à l'environnement... et à la rentabilité

L'économie circulaire s'impose comme une nouvelle voie de croissance durable. Des entreprises comme Geocycle, Adali Plast ou GPC Papier et Carton démontrent qu'il est possible de concilier performance économique, innovation et respect de l'environnement. Mais pour que cette dynamique prenne toute son ampleur, la mise en œuvre effective d'une feuille de route nationale et l'engagement de tous les acteurs demeurent essentiels.

Au-delà de l'environnement, l'économie circulaire représente un levier puissant pour positionner le Maroc sur la voie d'une croissance durable et inclusive. Une meilleure gestion des déchets permet la transformation de cette contrainte en de véritables opportunités. La valorisation des déchets entraîne le réemploi, le recyclage ou toute autre action visant à obtenir, à partir de déchets, des matériaux réutilisables ou de l'énergie. Deux types de valorisation dominent : la « valorisation matière » (recyclage, compostage, remblais...) et la « valorisation énergétique » (biogaz, combustibles alternatifs). Au sein du secteur de la gestion des déchets, le segment spécifique consacré à la valorisation énergétique est en plein essor ; le marché mondial est estimé à 20 milliards de dollars américains en 2050, avec une marge de croissance de 30% dès 2014.

Plusieurs opérateurs présents lors des Matinées durables démontrent par leurs activités que l'économie circulaire est un facteur de rentabilité : elles valorisent les déchets, créent de la valeur ajoutée, génèrent des emplois et s'inscrivent dans une démarche d'innovation et de compétitivité durable. Leur engagement illustre la transformation des contraintes environnementales en opportunités économiques concrètes pour le Maroc.

90% DES BESOINS EN ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DE LAFARGEHOLCIM EN 2024 ONT ÉTÉ SATISFAITS PAR L'UTILISATION D'ÉNERGIE ÉOLIENNE ET D'ÉNERGIE SOLAIRE.

C'est l'idée qu'a exprimée le panéliste Reda Boukallal, directeur de Geocycle Maroc, filiale de LafargeHolcim spécialisée dans le traitement et valorisation des déchets. Ce dernier préfère appréhender les déchets comme une opportunité plutôt qu'un problème. Acteur majeur de l'économie circulaire au Maroc depuis 2007, Geocycle Maroc propose des solutions innovantes pour la gestion, le traitement et la valorisation des déchets industriels (banals et dangereux), ménagers, solvants, boues industrielles, pneus usagés et autres résidus difficiles à éliminer.

L'entreprise dispose aujourd'hui de trois plateformes de pré-traitement des déchets industriels réparties à travers le pays : El Gara, Tanger et Bouskoura. Sa particularité réside dans la transformation de ces déchets en combustibles solides de récupération (CSR) qui servent ensuite de sources d'énergie alternatives dans les cimenteries de LafargeHolcim, réduisant ainsi la consommation de combustibles fossiles et les émissions de CO₂. Geocycle Maroc accompagne plus de 150 clients industriels, leur offrant une solution sûre, économique et écologique pour la gestion de leurs déchets. Elle a traité plus de 200 000 tonnes de déchets en 2024, contribuant à un taux de substitution thermique de 25,3% dans les cimenteries du groupe.

D'autre part, grâce à la signature d'un certain nombre de contrats d'achats d'énergies renouvelables, 90% des besoins en énergie électrique de LafargeHolcim en 2024 ont été satisfaits par l'utilisation d'énergie éolienne et d'énergie solaire. Cette performance a aussi été réalisée grâce à leur usine à Tétouan, première cimenterie au monde à posséder son propre parc éolien.



Geocycle Maroc s'est lancé également dans le pré-traitement des déchets ménagers pour produire des combustibles solides de récupération (CSR) locaux avec sa première plateforme d'Oum Azza, prototype unique en son genre au Maroc et en Afrique, située à proximité de la décharge de Rabat. « C'est une success-story. Une tonne de petcoke peut être remplacée par deux tonnes de CSR donc grâce à une seule plateforme, on a pu fructifier 10% de nos besoins énergétiques. On aimerait développer ce modèle à travers le royaume », a conclu le panéliste.

L'entreprise s'illustre également par des partenariats stratégiques, comme celui avec Nestlé Maroc pour atteindre l'objectif « zéro déchet en décharge » ou avec des acteurs locaux pour valoriser des biomasses issues de l'agriculture. Geocycle Maroc incarne ainsi la transition vers une industrie décarbonée et régénérative, tout en créant de la valeur économique à partir des déchets.

Dans le secteur du recyclage plastique, on cite Adali Plast, fondée en 1987 par la famille Adali. Installée principalement à Tit Mellil, au sud de

Casablanca, Adali Plast gère également une unité à Sapino, (Société d'Aménagement du Parc Industriel Nouasseur) dans la zone industrielle de Nouaceur, à proximité de l'aéroport Mohammed V.

L'entreprise collecte, trie et transforme tous types de déchets plastiques (PE, PET, PP, PVC, etc.) en granulés ou matières broyées, qui sont ensuite réutilisées dans la plasturgie pour des applications telles que le moulage, l'extrusion, le soufflage et d'autres processus industriels. Adali Plast propose ainsi à ses clients industriels une solution durable pour valoriser leurs déchets plastiques, tout en contribuant à la réduction de l'empreinte environnementale du secteur. L'entreprise participe activement à la structuration du secteur du recyclage plastique au Maroc, face à la concurrence de l'informel, et vise à renforcer l'écosystème local autour de l'économie circulaire.

En 2022, l'entreprise a commencé à réfléchir à la partie Recherche & Développement et a créé une technologie permettant de transformer les déchets plastiques agricoles en matières premières pour le secteur automobile. « Avec le Centre technique de plasturgie et de caoutchouc (CTPC), on a développé une formule qui permet d'intégrer le polypropylène avec certains composants techniques utilisés dans le secteur automobile », détaille Mourad Adali, directeur général d'Adali Plast, lors des Matinées durables.

Côté recyclage papier, on retrouve GPC papier et carton, filiale de Unna Holding et leader marocain de la fabrication d'emballages en carton ondulé. Créée en 1992 à Kénitra, l'entreprise s'est imposée comme un acteur incontournable du secteur, avec une forte présence sur le marché national et une expertise reconnue dans la conception, la fabrication et la commercialisation de solutions d'emballages innovantes et sur mesure pour les secteurs agricole, industriel et automobile.

GPC papier et carton dispose aujourd'hui de sites de production à Kénitra, Agadir, Mohammedia, Meknès et d'autres localités, ainsi que d'un centre de ramassage de vieux papiers et cartons dans le Grand Casablanca. L'entreprise possède également trois centres de montage de plateaux agricoles en carton, destinés à l'emballage et à la logistique du secteur agricole, ce qui renforce sa capacité à répondre aux besoins spécifiques des clients, tout en réduisant les coûts logistiques grâce à l'installation de machines directement chez ses partenaires.

L'entreprise emploie plus de 1000 collaborateurs et met un accent particulier sur l'innovation, la qualité et depuis une dizaine d'années, le développement durable. En ce sens, elle est certifiée ISO 9001, 14001, 50001 et détient le label FSC, signe de son engagement en faveur de la gestion responsable des forêts et de l'économie circulaire. GPC papier et carton investit régulièrement dans la modernisation de ses équipements et l'intégration de technologies de pointe, comme en témoigne la construction de sa 8e unité à Meknès, équipée de machines d'impression haute définition et alimentée à 40% par de l'énergie solaire. « Environ 30% des papiers et cartons consommés sont collectés pour être recyclés, soit 200 000 tonnes par an. En 2017, nous avons investi dans une usine à Kénitra qui recycle actuellement 70 000 tonnes de papiers et cartons ramassés au Maroc et nous avons passé notre intégration verticale à hauteur de 30% avec un objectif de 50% », se félicite Mounir El Bari, directeur général de GPC

Papier et Carton.

Une entreprise comme GPC papier et carton cherche à renforcer l'intégration verticale pour mieux contrôler l'approvisionnement en matières premières, sécuriser la collecte du vieux papier, et augmenter la part de matière recyclée dans sa production. Cette démarche s'inscrit dans une logique circulaire : en maîtrisant davantage la chaîne, l'entreprise peut mieux valoriser les déchets, améliorer le taux de recyclage, et réduire l'impact environnemental de ses activités.

GPC papier et carton s'illustre par son engagement sociétal et environnemental, en participant activement à des événements majeurs comme le Salon International de l'Agriculture au Maroc (SIAM), où elle met en avant des solutions d'emballage recyclables et valorise le « Made in Morocco ». L'entreprise est ainsi reconnue pour son leadership économique, industriel et sociétal, et pour sa contribution à la compétitivité et à la durabilité du secteur de l'emballage au Maroc.

Malgré des avancées notables et la reconnaissance d'un potentiel économique et environnemental indéniable, la concrétisation de l'économie circulaire reste freinée par des obstacles majeurs : l'opérationnalisation insuffisante des textes, la faiblesse des mécanismes de contrôle et d'accompagnement, ainsi qu'un manque de sensibilisation et d'engagement de l'ensemble des parties prenantes. La feuille de route nationale, en cours d'élaboration et attendue d'ici fin 2025, constitue une étape clé pour accélérer la transformation, en associant toutes les composantes de la société marocaine et en s'appuyant sur des partenariats internationaux. Elle doit permettre de structurer les actions, d'harmoniser les pratiques entre régions et d'aligner les efforts des différents acteurs — État, collectivités, entreprises, société civile — autour d'objectifs communs.

Au-delà du cadre réglementaire, les exemples concrets présentés lors de l'événement montrent qu'il est possible de conjuguer performance économique, respect de l'environnement et inclusion sociale. Ces succès observés, notamment dans la valorisation des déchets, la création d'emplois verts et l'émergence d'une industrie du recyclage innovante, inspirent et ouvrent la voie à une nouvelle génération d'entreprises marocaines, résolument tournées vers l'avenir. Ils témoignent du potentiel de l'économie circulaire à générer de la valeur ajoutée et à positionner le Maroc comme un leader régional du développement durable. Mais pour passer de l'ambition à la réalité, une mobilisation collective, une transformation des mentalités et un renforcement institutionnel s'avèrent indispensables. Les discussions lors des tables rondes des Matinées durables sur le thème "Économie circulaire : accélérer la transition vers un Maroc plus durable" ont confirmé l'importance d'un engagement collectif pour transformer durablement le modèle économique marocain. L'économie circulaire n'est pas seulement une révolution technique : elle requiert un engagement politique fort, une implication citoyenne accrue et une coopération étroite entre tous les acteurs. Les défis restent importants : financement, formation, adaptation des compétences, mobilisation citoyenne. Mais la dynamique est lancée. Le message est clair : l'économie circulaire n'est plus une option mais une nécessité pour bâtir un Maroc plus durable, plus compétitif et plus solidaire. C'est à cette condition que le Royaume pourra relever les défis environnementaux, économiques et sociaux du XXIe siècle.

«Nous sommes la seule entreprise de déchets au Maroc avec un laboratoire accrédité»

Pour Reda Boukallal, directeur de Geocycle Maroc, l'urgence de l'économie circulaire réside dans un gisement précis : les déchets ménagers. Alors que le Maroc importe 100% de son énergie thermique, il voit dans cette «première ressource» le levier prioritaire pour réduire la dépendance énergétique du pays. Il détaille la stratégie de la filiale de LafargeHolcim, qui transforme déjà les déchets en combustibles de substitution (CSR) pour l'industrie cimentière.



GREEN TIMES

Dans un premier temps, est-ce que vous pouvez nous donner votre réaction à chaud des tables-rondes des Matinées durables auxquelles vous venez d'assister ?

Reda Boukallal: On a pu ren-

contrer des collègues et amis autour de sujets qui nous passionnent tous, et sur un sujet comme l'économie circulaire extrêmement important aussi bien pour notre bien-être que pour celui de nos enfants. Les échanges étaient riches, avec des experts qui ont partagé leurs retours d'expériences et leurs ambitions, des benchmarks à l'échelle internationale, des statistiques. Le Maroc a une stratégie très claire, une feuille de route depuis des années qui accompagne notre volonté de décarboner notre production. On a déjà commencé à implémenter pas mal d'actions et on veut accélérer ce développement durant les cinq prochaines années.

GREEN TIMES

Reda Boukallal: Quels sont les services que vous proposez par rapport à l'économie circulaire au sein de votre activité ?

Geocycle Maroc s'est toujours positionné comme un prestataire de services aux industriels. On les accompagne avec des solutions pour le traitement et la valorisation de leurs déchets qu'ils soient solides, liquides ou pâteux. On a par la suite diversifié notre activité en valorisant les déchets ménagers, en produisant les CSR (combustibles solides de récupération). On développe aussi d'autres activités, notamment la biomasse, la collecte et la valorisation des pneus usagés.

GREEN TIMES

Comment assurez-vous la qualité et la sécurité de ce que vous produisez ?

On est un acteur important sur le marché qui traite des déchets dangereux, des éléments qui peuvent être rapidement inflammables et/

ou nocifs pour la santé de nos clients, de nos collaborateurs et de notre client final, les cimenteries. C'est pour cette raison qu'on travaille selon un standard international ; on est la seule entreprise au Maroc dans le domaine des déchets avec un laboratoire accrédité au standard international. On a aussi la chance de faire partir du groupe Holcim qui nous aide et nous challenge sur les aspects de qualité, de santé et de sécurité. Cette dernière reste notre valeur première au sein de notre groupe et notre plus gros défi en tant que professionnels du traitement et de la valorisation des déchets.

GREEN TIMES

Reda Boukallal: Quelles collaborations avec d'autres secteurs ou entreprises sont essentielles pour optimiser la valorisation des déchets ?

Pour développer n'importe quel secteur, c'est important de tisser des liens avec l'écosystème. On a commencé il y a quasiment 15 ans en travaillant en étroite collaboration notamment avec le ministère du Développement durable. On a aussi développé d'autres partenariats, signé des conventions dans le cadre de l'Association professionnelle des cimentiers pour valoriser les déchets ménagers. On continue de tisser des liens aussi bien avec les acteurs privés que publics et semi-publics marocains afin de les accompagner et innover pour répondre aux enjeux et aux défis climatiques.

GREEN TIMES

Quelles sont pour vous les actions prioritaires pour accélérer l'inclusion du Maroc dans l'économie circulaire ?

Plusieurs études ont souligné le volume énorme de déchets ménagers au Maroc. Je pense que c'est la première ressource qu'on doit explorer et dont on doit rapidement accélérer les projets de valorisation pour pouvoir réduire au maximum notre dépendance aux importations d'énergie. Le Maroc importe 100 % de son besoin en énergie thermique. C'est donc important d'accélérer ce projet-là. S'il y a un projet prioritaire à choisir, ça serait la valorisation des déchets ménagers.



GREEN TIMES

Lors de la première édition des Matinées durables, la plupart des experts ont relevé le manque de contrôle des industriels en ce qui concerne les pratiques d'économie circulaire. Est-ce un problème de loi ou de son application ?

Nadia Hmaiti : La loi 28-00 telle qu'elle existe est très applicable. Elle devrait être améliorée et c'est ce qui est en train de se faire en vue d'avoir une loi sur l'économie circulaire. Certes, le manque de contrôle est une réalité qu'on ne peut nier. Cela réduit le potentiel du secteur, notamment de la gestion et de la valorisation des déchets. Le manque d'application de la loi provoque des conséquences sur les résultats du Maroc de manière générale qu'il devra afficher aux instances internatio-

Industrie verte : sans contrôle ni incitations, la transition reste incomplète

Entretien avec Nadia Hmaiti, docteur en sciences de gestion, spécialisée dans l'engagement environnemental de l'industrie et militante écologiste

nales en matière de réduction des gaz à effet de serre et d'impact sur l'environnement. A quoi est dû ce manque d'application de la loi ? Un manque de ressources humaines et techniques. Ceci est d'abord lié à une volonté politique de ces territoires dont on parlait dans la première question de mettre à la disposition des différentes unités appelées à appliquer la loi les ressources nécessaires. Il y a également un travail de mobilisation, d'implication et de sensibilisation qui doit encore s'opérer au niveau de ces acteurs à travers les associations de professionnels et la société civile ainsi que le monde académique. C'est une approche qui devrait être participative pour aider, pousser, autonomiser les instances appelées à faire le contrôle et les mettre devant leurs responsabilités tout comme les industriels qui fuient la loi. Tant que la loi est poreuse ou son application pas effective, persistent un exutoire informel pour les déchets et la possibilité d'existence de différentes pratiques illégales et surtout très nuisibles pour l'environnement. En synthèse, le manque d'application de la loi est une réalité relevée par tous les acteurs du secteur ; c'est même un aveu de la part de ceux qui sont responsables de faire appliquer la loi. Ceci est dû à un manque de ressources et nécessite un ensemble d'actions dont la sensibilisation, l'amélioration de l'engage-

ment environnemental et l'autonomisation des acteurs.

GREEN TIMES

Pensez-vous que ça peut passer par des mesures plus coercitives comme des sanctions plutôt que la sensibilisation ?

Nadia Hmaiti : Il existe déjà des sanctions et le projet d'amendement de loi en prévoit de plus sévères. Nous attendons qu'il soit promulgué, mais encore faut-il qu'elles soient appliquées. Quelle utilité d'aggraver ou de rendre les amendes ou actions de répression plus importantes alors que ce ne sera pas appliqué ? La réalité restera la même.

GREEN TIMES

C'est donc plutôt un travail de sensibilisation à approfondir par rapport à ce qui a déjà été fait ?

Nadia Hmaiti : Tout à fait, le travail de sensibilisation est très important. Il est en cours et n'a jamais cessé mais je pense qu'il va falloir faire une approche one to one. Quand on approche les industriels un par un ou par petits regroupements, selon leurs centres d'intérêt et leurs problématiques, on arrive à en toucher et en sensibiliser plus. On arrive surtout à mettre en évidence la création de valeur qu'ils peuvent effectuer à travers une meilleure gestion de leurs déchets. Le déchet est

une richesse pour les industriels, pour les acteurs qui travaillent dans l'économie circulaire et pour le pays. Quand on parle uniquement de sanctions, l'engagement est moindre que lorsqu'on parle aussi de mesures incitatives. Un domaine d'incitation qui pourrait être très utile est la fiscalité. Les mesures dans ce sens ne sont pas très apparentes et alléchantes et ça ne donne pas forcément envie d'aller vers un engagement environnemental volontaire. Il existe néanmoins des secteurs très forts et avancés dans leur marché de destination principale et l'export : on parle d'acier vert, de ciment vert. Ce sont en général de grosses structures qui peuvent bénéficier de ce genre d'actions grâce à des moyens, de hautes visions, des orientations stratégiques et la pression du marché de destination. Pour les PME, il faudrait vraiment montrer que les exigences de la loi sont plutôt une opportunité de créer de la valeur et pourquoi pas d'avoir un autre business model sur la récupération.

GREEN TIMES

Par rapport à la fiscalité verte, existe-t-il des mesures ou est-ce en projet ?

Nadia Hmaiti : De mémoire, je ne crois pas qu'il en existe et les industriels justement s'en plaignent. S'il existe certaines choses, cela doit être au stade embryonnaire et il faudrait les rendre effectives et significatives. Il existe des projets financés par des bailleurs de fonds internationaux qui aident à réduire l'impact financier de l'engagement environnemental des industriels mais ça ne prend pas automatiquement la forme d'une déduction fiscale par rapport à une action donnée. Si de réelles incitations fiscales existent, je vous dirai que la sensibilisation n'est pas assez importante pour que cela arrive aux oreilles des industriels.

GREEN TIMES

Quels sont les principaux obstacles que rencontrent les industriels marocains pour intégrer pleinement les principes de l'économie circulaire dans leurs pratiques ?

Nadia Hmaiti : D'abord, le financement des projets liés à l'innovation. Pour que l'industriel se dirige vers un modèle économique circulaire, cela nécessite une transition qui passe par l'achat d'équipements qui puissent lui permettre de ne rien perdre ou de valoriser ce qui était destiné à être détruit ou à partir à la décharge. Cette transition nécessite un investissement dans un accompagnement en savoirs et en connaissances, c'est-à-dire l'achat d'une expertise. Jusqu'à présent, cette expertise est en partie assurée par des projets de financement du ministère ou de bailleurs de fonds nationaux ou internationaux pour la partie étude. L'équipement en technologie quant à lui reste à la charge de l'industriel pour une grande partie. Cela représente un lourd investissement financier : des machines coûtant des milliers d'euros voire à partir d'un million d'euros, importées avec tous les tracas liés à la douane ou au transit. Si l'industriel n'a pas une forte volonté pour mettre en place cette démarche, il pourra se décourager et

laisser tomber. Il existe des projets qui l'accompagnent au niveau des études qui généralement restent dans le tiroir car arrivé au moment de l'achat de la technologie et de sa mise en place, il réalise qu'il devra mettre la main à la poche et investir sur le très long terme. Les PME n'ont pas les mêmes chances que les grandes entreprises face à l'accès au financement. Plus la structure est grande, plus celle-ci a accès à des financements très importants, ce qui pourrait creuser l'écart en transition écologique entre ces différentes tailles d'entreprise.

Autre obstacle : la sensibilisation et l'accompagnement des salariés car ce sont eux qui vont exécuter, implémenter, mettre en place ces projets lourds mentalement et en pratique car il y a tout un changement à opérer. Ces accompagnements sont aussi payants. Parfois, on trouve des subventions qui peuvent couvrir les formations mais ce

n'est pas assez pour une transition réelle et rapide. On voit souvent éclore des entités de formation — car c'est une opportunité dans une réelle économie de marché — où l'attention est détournée de l'engagement environnemental ; ça devient un business alors que les deux dimensions peuvent coexister. Nous sommes dans un contexte très serré, avec un timing pas très favorable car on a des agendas dont il va falloir respecter les délais. Nous devons plus miser sur les subventions et aides moyennant critères plutôt que d'aller vers la création d'un business model d'accompagnement à la transition écologique qui va alourdir les charges de l'industriel. Ce dernier est créateur de

valeur, d'emplois, il ne s'enrichit pas tout seul. Il est dans un contexte qui évolue en permanence et sous la pression des changements géopolitiques. Nous avons vu que les matières premières ont augmenté ; les rapports entre les différents marchés impliquent des révisions hebdomadaires ou mensuelles. Pour pousser les industriels vers une démarche environnementaliste qui maintient leur business, il faudra montrer que les bailleurs de fonds et les institutions sont prêts à les aider. A un certain moment, quand le secteur se stabilisera et qu'il bénéficiera d'une forte rentabilité, on pourra alors lui demander de contribuer, comme dans tout contexte qui évolue. Par exemple, l'immobilier au Maroc a profité de subventions et d'aides jusqu'à stabilisation, voire jusqu'à dépassement de l'offre par rapport à la demande du marché. On pourrait faire la même chose avec l'industriel, surtout que le Maroc se positionne en tant que pays industriel dans la région donc je pense que ce n'est pas contradictoire avec

PARFOIS, ON TROUVE DES SUBVENTIONS QUI PEUVENT COUVRIR LES FORMATIONS MAIS CE N'EST PAS ASSEZ POUR UNE TRANSITION RÉELLE ET RAPIDE.

Bilan carbone au Maroc : outil de transparence ou miroir aux alouettes ?

Alors que l'Union européenne s'apprête à appliquer sa taxe carbone aux frontières, les entreprises marocaines se lancent dans la course aux bilans carbone. Mais derrière cet empressement, une question s'impose : s'agit-il d'une réelle volonté de décarbonation ou d'une simple manœuvre pour éviter la sanction européenne ? Entre flou méthodologique, course à la conformité et opportunités de transformation, le Maroc joue une partie décisive pour son avenir économique et environnemental.

En 2025, avoir un bilan carbone au Maroc est-il un gage de vertu... ou une simple case à cocher pour éviter la taxe carbone prévue pour 2026 ?

Alors que l'Union européenne s'apprête à déployer son Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF), le Maroc se trouve face à un paradoxe troublant : nos entreprises se ruent vers les bilans carbone, mais sont-elles vraiment prêtes à décarboner ? Plongée dans les coulisses d'un secteur en pleine mutation.

L'urgence révélatrice : quand la contrainte externe précède la conviction interne

Hamid, directeur d'une PME textile de Casablanca, l'avoue sans détour :

« Avant 2024, le bilan carbone ? On ne savait même pas que ça existait. Maintenant, c'est devenu notre priorité numéro un. Pas par conviction écologique, mais parce que nos clients européens l'exigent. »

Cette franchise brutale illustre une réalité que peu osent admettre : l'Outil Bilan Carbone Maroc, développé par la Fondation Mohammed VI pour l'Environnement avec plus de 350 facteurs d'émission mis à jour en 2022, arrive dans un contexte où l'urgence réglementaire européenne dicte le rythme, non la maturité environnementale locale.

Les chiffres qui dérangent

Selon des experts du marché, moins de 20% des entreprises cotées à Casablanca publieraient un bilan carbone vérifié, malgré les exigences croissantes du MACF. Plus révélateur encore : parmi les 95% d'entreprises marocaines non cotées, essentiellement des PME représentant 80% du tissu économique, moins de 3% ont entamé une démarche de quantification carbone.

« Nous assistons à une course effrénée vers la certification sans réelle appropriation des enjeux », confie anonymement un consultant senior du secteur. « Certaines sociétés achètent des compensations carbone fictives ou se contentent de bilans bâclés pour satisfaire leurs donneurs d'ordres. »

Le grand malentendu méthodologique : ISO 14064 vs GHG Protocol

Voici où le bât blesse vraiment. Le Maroc souffre d'un flou méthodologique qui fausse toute comparaison sérieuse entre entreprises et secteurs.



Par Dr. BOITI Mohamed
Consultant sénior en
transition énergétique et
décarbonation.

Deux mondes, deux langages

D'un côté, les entreprises tournées vers l'Europe adoptent le GHG Protocol, référentiel anglo-saxon privilégiant la classification en scopes (1, 2, 3) et largement compatible avec les exigences du MACF européen.

De l'autre, les acteurs locaux s'orientent vers ISO 14064, norme internationale plus flexible mais moins précise sur la catégorisation des émissions indirectes.

Résultat ? Une cacophonie de données où une même entreprise peut afficher des résultats carbone variant de 30% selon la méthodologie choisie.

« C'est comme comparer des pommes et des oranges », s'agace l'un de mes collègues lors d'une discussion privée en marge d'une conférence que j'ai animée en mai 2025 sur la conformité environnementale, lui aussi consultant en transition énergétique. « Comment voulez-vous que les investisseurs s'y retrouvent quand deux entreprises du même secteur présentent des bilans incomparables ? »

L'effet pervers de la diversité méthodologique

Cette situation crée un arbitrage par le bas : les entreprises choisissent naturellement la méthode qui les avantage, rendant illusoire toute politique publique basée sur ces données.

Solutions disruptives : repenser l'écosystème carbone marocain

Face à ce diagnostic sans complaisance, trois leviers d'action émergent pour transformer cette course réglementaire en opportunité structurante.

1. Le Label « Bilan Carbone Maroc Certifié » : uniformiser pour crédibiliser

Proposition concrète : Créer un label national unique, co-porté par la CGEM, l'IMANOR et les régulateurs financiers, imposant :

Une méthodologie hybride combinant la robustesse d'ISO 14064 et la précision des scopes du GHG Protocol

Un audit obligatoire par un tiers indépendant accrédité

Une publication standardisée accessible au public

Mon avis : « Il faut sortir de l'anarchie actuelle. Un label national crédible pourrait même devenir un avantage concurrentiel pour nos exportateurs. »

2. L'arme fiscale au service de la transition : des PME dans la course

Révolution proposée : Introduire un crédit d'impôt « formation carbone » permettant aux PME de déduire 200% des coûts de formation et certification carbone de leurs équipes.

Cette mesure, estimée à 150 millions de dirhams sur trois ans selon nos calculs, pourrait multiplier par 10 le nombre de PME engagées dans la démarche.

3. La blockchain au service de la traçabilité carbone

Vision tech : Développer, en partenariat avec Maroc Numeric Cluster, une plateforme blockchain nationale traçant les émissions depuis la matière première jusqu'au produit fini.

Cette innovation, première mondiale à l'échelle d'un pays, positionnerait le Maroc comme leader de la transparence carbone et attirerait les investissements verts internationaux.

Les banques, acteurs-clés de la transformation

Scénario disruptif : Et si la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) et les banques marocaines liaient leurs conditions de financement à la qualité des bilans carbone ?

En tant que Docteur en Finance Durable et Consultant en Transition Énergétique, j'estime qu'il serait judicieux et pertinent que les banques marocaines se penchent sérieusement sur cette possibilité. Les entreprises avec un bilan carbone vérifié pourraient bénéficier d'une décote sur leur taux d'intérêt de 0,5 à 1 point.

Cette approche incitative, plutôt que punitive, s'inscrirait parfaitement dans la logique de « green finance » que développent déjà plusieurs établissements bancaires au niveau international. La CDG pourrait montrer l'exemple en tant qu'institution publique, créant un effet d'entraînement sur l'ensemble du secteur bancaire privé.

Cette révolution financière transformerait instantanément le bilan carbone d'obligation subie en impératif business.

Et si le Maroc devenait le 1er pays africain à imposer un audit carbone indépendant pour les entreprises de plus de 100M MAD de CA ?

Cette mesure audacieuse concernerait environ 2 000 entreprises marocaines et générerait une dynamique continentale sans précédent.

Les conditions du succès :

Délai de mise en conformité : 24 mois

Accompagnement public-privé des entreprises

Sanctions graduées mais dissuasives

Avantages fiscaux pour les précurseurs

L'opportunité historique

Le Maroc dispose de tous les atouts pour transformer cette contrainte européenne en leadership africain :

Un écosystème d'expertise en développement rapide

Des relations privilégiées avec l'Europe

Une volonté politique affirmée via la stratégie bas carbone 2050

Un secteur privé réactif et adaptable

Alors... miroir aux alouettes ou catalyseur de transformation ?

La réponse dépend de nos choix d'aujourd'hui.

Si nous nous contentons de subir les exigences européennes avec des bilans carbone de façade, le miroir aux alouettes l'emportera. Mais si nous saisissons cette opportunité pour repenser notre modèle économique, le Maroc peut devenir le laboratoire africain de l'économie décarbonée.

Le chronos européen nous presse, mais le kairos marocain nous appartient. À nous de choisir entre la survie réglementaire et l'excellence environnementale.





التجاري وفا بنك
Attijariwafa bank
Croire en vous

CONNECTÉS, OÙ QUE VOUS SOYEZ
RENDEZ-VOUS SUR ATTIJARI MOBILE



Courts séjours

Un enjeu entre surtourisme, écologie et économie



Les courts séjours séduisent de plus en plus de voyageurs, avec 43 % des Français ayant opté pour ce type d'escapade en 2024, selon le baromètre Opodo 2025. Toutefois, cette tendance accentue la surfréquentation de certaines destinations et soulève des questions sur ses impacts environnementaux et économiques.

Depuis la reprise du tourisme post-Covid, les flux se concentrent sur un nombre restreint de destinations. À l'échelle mondiale, 95 % des touristes visitent moins de 5 % des terres émergées, tandis qu'en France, 80 % de l'activité touristique se limite à 20 % du territoire. Cette concentration génère des pressions sur le marché local, des nuisances et des menaces pour le patrimoine.

Face à ce phénomène, plusieurs villes ont mis en place des mesures restrictives. Marseille a instauré des quotas d'accès aux Calanques, Venise impose un ticket d'entrée, et Barcelone prévoit d'interdire les

locations Airbnb d'ici cinq ans.

Cependant, ces voyages courts restent essentiels pour l'économie locale. De nombreux commerçants et hôteliers bénéficient de cette affluence. Pour certains voyageurs, ces mesures apparaissent contradictoires avec l'objectif de relancer l'économie, d'autant que les coûts élevés des transports en France incitent davantage à se tourner vers des destinations étrangères accessibles à moindre coût.

L'essor des courts séjours s'explique aussi par l'accessibilité des transports low-cost et par un besoin croissant d'évasion. Face aux défis du surtourisme, les plateformes comme Booking développent des outils basés sur l'intelligence artificielle pour proposer des destinations alternatives moins saturées.



UNE AGRICULTURE INTELLIGENTE POUR UNE FILIÈRE SUCRIÈRE DURABLE

COSUMAR, acteur historique, accompagne les grandes évolutions agricoles, en alliant savoir-faire et innovation. Chaque jour, le Groupe renforce son engagement en soutenant plus de 80 000 agriculteurs partenaires, en valorisant les ressources naturelles et en investissant dans les technologies les plus avancées, pour une filière sucrière performante et durable, levier de développement régional.



-50%

Empreinte carbone
entre 2016 et 2024

-23%

Économie d'énergie sucreries
de betteraves en 2024

-80%

Consommation d'eau dans le
traitement phytosanitaire par drone

-73%

Consommation d'eau industrielle
dans les sucreries de betterave à sucre
entre 2013 et 2023

-64%

Consommation d'eau industrielle
dans les sucreries de canne à sucre
entre 2013 et 2023

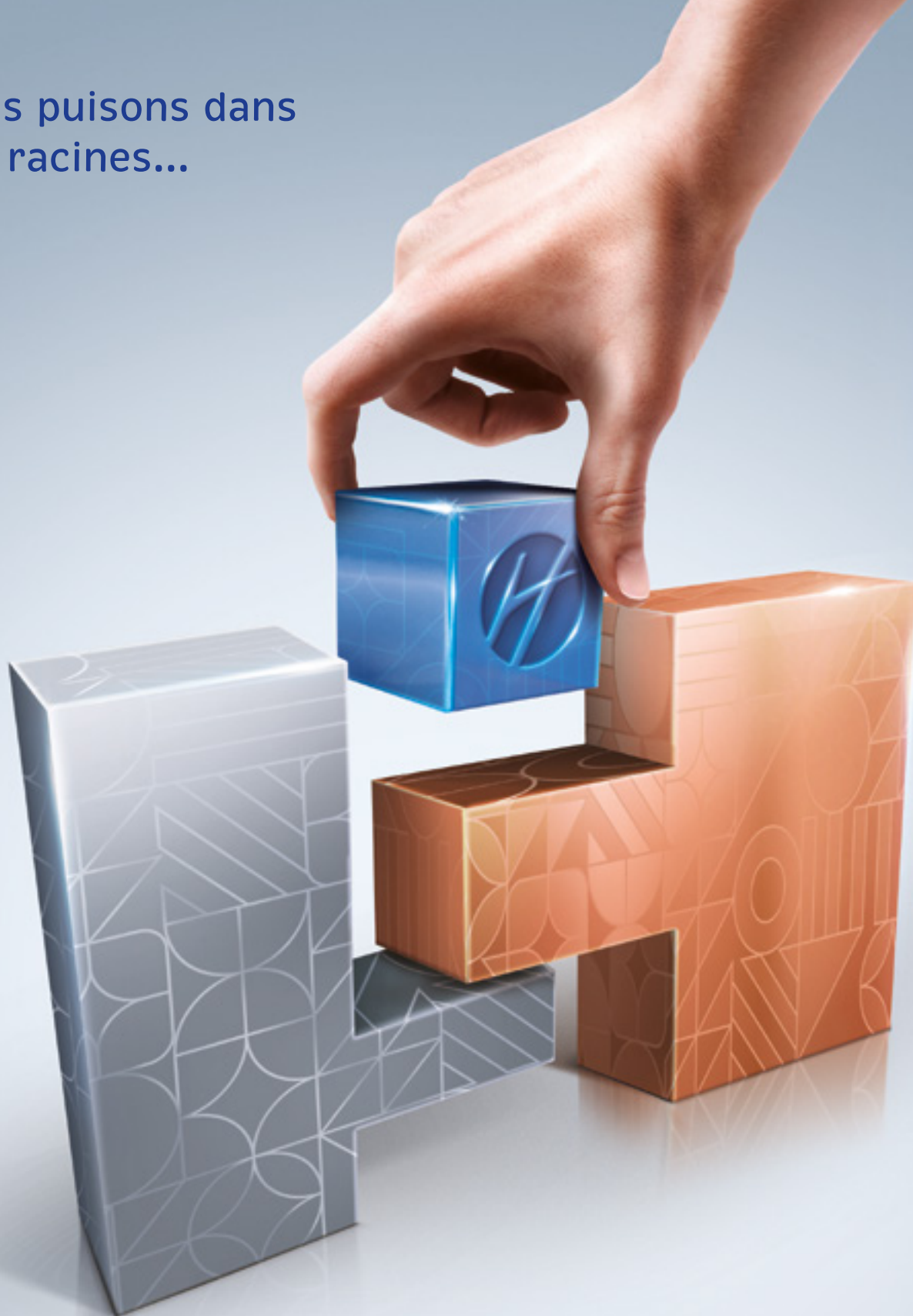
-55%

Consommation d'eau des
parcelles équipées en goutte
à goutte avec pilotage intelligent

www.cosumar.ma



Nous puisons dans
nos racines...



...pour conquérir l'avenir

MAROC
SÉNÉGAL
BÉNIN
CÔTE D'IVOIRE

Depuis plus d'un demi-siècle, Holmarcom n'a cessé d'évoluer et de se renouveler. Fort de ses racines et porté par une stratégie de croissance entrepreneuriale, le Groupe poursuit sa politique d'investissement dans des secteurs stratégiques pour l'essor durable du Maroc et s'ouvre à de nouveaux défis dans le continent africain.

www.holmarcom.ma

